



Une fin octobre inhabituelle

## Canicule, incendies et... inquiétudes

L'été semble s'étirer et l'automne tarde à faire son entrée en ce mois d'octobre qui tire à sa fin. Les deux derniers jours ont été particulièrement chauds, notamment au nord du pays où le mercure a flirté avec les 36° dans la capitale et d'autres wilayas côtières.

Page 4

Nominé pour le Ballon d'or dans  
une liste de 30 joueurs

## Mahrez fier d'en arriver là

Page 18

## Djamel Ould Abbas réunit aujourd'hui le bureau politique Un nouveau cap pour le FLN

C'est une course contre la montre qui attend le nouveau SG du FLN : assainir et apaiser le climat politique et social avant la dernière ligne droite menant aux législatives 2017. Page 3



## Selon la Banque mondiale 200 000 Algériens sont dans la pauvreté extrême

Page 2



Education

## La grève diversement suivie à son deuxième jour

La grève générale de deux jours à laquelle ont appelé les sept syndicats de l'Education nationale pour protester contre la suppression de la retraite anticipée et sans condition d'âge est diversement suivie à son deuxième jour au niveau des établissements éducatifs d'Alger.

Page 2



Par Saâd Taferka

**S**i les derniers actes de la grogne sociale - illustrés par la décision d'organiser une grève cyclique de deux jours par semaine, par l'intersyndicale regroupant un certain nombre de syndicats autonomes - sont singulièrement focalisés sur la revendication de l'annulation du projet de la loi par lequel le gouvernement compte supprimer, dès janvier 2017, la retraite sans condition d'âge, cela ne constitue, néanmoins, que la partie la plus saillante d'un malaise qui gît

Protestations et fronde sociale

## Entre crise et horizons de détente

au fond du corps social depuis au moins les deux dernières années.

La crise des recettes pétrolières, qui agit avec un effet retard, n'a commencé à produire ses premiers effets que depuis le début de l'année 2016, avec l'augmentation de certaines taxes, frappant particulièrement les produits énergétiques et le gel de milliers de projets d'équipements publics. Entre la tripartite de Biskra (octobre 2015) et la tripartite d'Alger (juin 2016), c'est-à-dire en l'espace de huit mois, le ton et l'engagement du gouvernement dans la politique d'austérité ont diligemment évolué, passant d'une relative sérénité - que d'aucuns ont assimilé à embarras dissimulé du gouvernement à affronter la réalité de face - à un «devoir de vérité», comme l'a qualifié le Président Bouteflika dans l'une de ses orientations adressées au gouvernement

de Abdelmalek Sellal. La nécessité pour le gouvernement de rééquilibrer les comptes de la Caisse nationale de retraite (CNR), en abandonnant les options de la retraite anticipée et de la proportionnelle, ainsi que la volonté farouche des syndicats à maintenir de telles options consacrées depuis le milieu des années 1990, traduisent, en fait, une équation de l'organisation économique et sociale algérienne caractérisée par de multiples contradictions, de non consécration de normes et de standards, ainsi que de plusieurs mécomptes cachés par la «vertu» de la rente pétrolière. Le recul de cette dernière, menacée par le repli du prix du pétrole, met à nu les conséquences d'un système qui a rompu depuis longtemps avec les valeurs du travail et de l'effort.

Page 5



Selon la Banque mondiale

# 200 000 Algériens sont dans la pauvreté extrême

Ce sont près de 200 000 Algériens qui sont touchés par la pauvreté extrême, selon un récent rapport de la Banque mondiale qui appelle à réduire les inégalités dans les pays du Maghreb.



Par Amine Bensafi

L'extrême pauvreté recule dans l'ensemble du Maghreb, mais de larges pans de la population risquent de retomber dans la pauvreté, tandis que le chômage, particulièrement élevé chez les jeunes, reste un défi de taille. C'est ce que constate un rapport de la Banque mondiale, daté du 17 octobre, et qui insiste sur le fait que «les taux de pauvreté et de chômage au Maghreb présentent d'importantes disparités selon l'âge, le sexe et les territoires, et ces inégalités constituent, selon un nouveau rapport de la Banque mondiale, un obstacle majeur à l'objectif visant à mettre fin à l'extrême pauvreté dans le monde d'ici à 2030». L'égalité d'accès aux opportunités économiques est une priorité pour les pays de la région, en particulier pour remédier au chômage des jeunes, rappelle le document,

selon lequel, et malgré les diverses performances économiques de l'Algérie, de la Libye, du Maroc et de la Tunisie sont diverses, les quatre pays du Maghreb ont en commun les mêmes grands défis socio-économiques, avec, au premier rang d'entre eux, «les taux élevés du chômage chez les jeunes et la nécessité d'y remédier en développant le secteur privé pour créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité».

S'agissant de l'Algérie, «un pays économiquement gérable», la Banque mondiale parle d'un taux de pauvreté modérée s'établissant à 5,5 % en 2011, dernière année pour laquelle elle dispose de données officielles. Le taux de pauvreté extrême est bien plus bas et s'élève à 0,5 %. Mais près de 10 % de la population algérienne (soit quelque 4 millions de personnes) se trouvent dans une situation précaire et risquent de basculer de nouveau dans la pauvreté, ajoute le rap-

port. En cause, notamment le chômage, qui dépassait la barre des 10% en 2015 (11,2 % exactement). Au premier semestre de 2016, le chômage restait encore particulièrement élevé chez les femmes (16,6 %) et les jeunes (29,9 %).

En Algérie, près de 75% des pauvres vivent dans les zones urbaines, où ils sont employés dans le secteur informel, ou pratiquent une agriculture de subsistance, «mais les disparités régionales sont fortes : la pauvreté est deux fois plus répandue dans le Sahara, et trois fois plus élevée que la moyenne nationale dans la région des steppes», estime la même source. Tous ces facteurs, auxquels s'ajoute aujourd'hui le bas niveau des cours pétroliers, font de la lutte contre les inégalités «un défi majeur» en Algérie. En effet, «les inégalités de consommation sont très élevées, avec un écart de 27,7 % entre les riches et les pauvres». Et pourtant, insiste

encore le rapport, «il est indispensable de remédier aux inégalités pour pouvoir mettre fin à l'extrême pauvreté dans le monde d'ici à 2030». Certes, les inégalités économiques dans le monde sont en recul depuis 1990, mais le tableau est plus contrasté en ce qui concerne les inégalités au sein d'un même pays, qui s'aggravent globalement. Toutefois, depuis 2008, pour un pays où les inégalités se sont aggravées, deux autres ont progressé dans les mêmes proportions sur cette période. S'agissant de la Libye, la baisse des prix pétroliers, conjuguée à la chute de la production liée à la situation d'impasse politique et de conflit dans laquelle est plongé le pays, contribuent à «jeter dans la pauvreté une proportion importante d'une population peu nombreuse (6,3 millions d'habitants) qui dépendait auparavant des largesses de l'État».

Au Maroc, les taux de croissance enregistrés ces 15 dernières années ont permis de faire reculer le taux de pauvreté de 8,9% en 2007 (pour une population de 34,4 millions d'habitants) à 4,2% en 2014. Mais si le taux d'extrême pauvreté est relativement bas (à 3,1%), le taux de pauvreté modérée atteint 15,5%. En outre, «près de 19% de la population rurale marocaine qui dépend de l'agriculture vit encore dans la pauvreté ou risque d'y plonger». Comme ailleurs au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, le chômage est globalement élevé au Maroc, autour d'un taux de 9%, et particulièrement important chez les jeunes en milieu urbain, où il atteignait 38,8 % en juin 2016. Enfin, la Tunisie n'a publié aucune statistique officielle sur la pauvreté depuis 2010. Les projections de la Banque mondiale indiquent cependant que la pauvreté a augmenté à la suite de la révolution de 2011, avant de renouer, en 2012, avec son niveau d'avant les événements. **A. B.**

Tribunal criminel de Ouargla

## Jusqu'à 20 ans de prison à l'encontre de narcotrafiquants

Deux peines de 10 et 20 ans de prison ferme et une troisième, par contumace, à perpétuité, ont été prononcées hier par le tribunal criminel près la cour de Ouargla, à l'encontre de narcotrafiquants.

La peine à perpétuité a été prononcée par contumace à l'encontre d'un individu répondant aux initiales de D.M, pour détention, stockage, acheminement, transport et vente illicite de drogues, dans le cadre d'une bande criminelle organisée.

Dans la même affaire, des peines de 20 ans et 10 ans de prison ferme ont été infligées aux dénommés O.H et M.A (50 et 45 ans), pour détention, acheminement et transport de drogue, et concernant le premier, pour également faux et usage de faux sur des documents administratifs délivrés par une administration publique.

L'affaire remonte, selon l'arrêt de renvoi, au mois de mars dernier lorsque les éléments de la Gendarmerie nationale ont intercepté au niveau d'un barrage fixe de contrôle au lieudit Berkaoui (30 km de Ouargla), un véhicule conduit par O.H et dont la fouille a permis de déceler une quantité de 168 kg de kif traité dissimulée dans des caches aménagées sur le véhicule à cet effet.

Le mis en cause a ensuite révélé aux enquêteurs les noms de ses comparses, D.M, toujours en fuite, et M.A qui avait procédé à la conception des caches sur le véhicule moyennant d'importantes sommes d'argent.

Dans cette affaire, le représentant du ministère public a requis la prison à vie pour les mis en cause, au regard de la gravité des griefs retenus à leur encontre.

Farid D.

Autorité de régulation de la presse écrite

## Éviter les dérives et les dérapages

Par Sofiane Aït Mohamed

Dans son message à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse, le Président Abdelaziz Bouteflika a exhorté la corporation de la presse écrite et les autorités publiques concernées à œuvrer ensemble pour accélérer la mise en place de l'Autorité de régulation de la presse écrite (Arpe).

Selon les professionnels, l'installation de l'Arpe est «plus que capitale» pour garantir «la clarté» dans le secteur et gagner «plus en professionnalisme». Le professeur et spécialiste des médias, Belkacem Ahcène Djabballah a indiqué, dans une déclaration à l'APS, qu'«il était temps» que les lois soient appliquées dans toute leur rigueur, étant donné que la loi relative à l'informa-

tion de 2012 a été «discutée, votée et promulguée, ça fait plus de quatre ans». «On ne peut pas laisser une loi inappliquée, car ça laisse des incompréhensions, des doutes et parfois de fausses interprétations», a soutenu, M. Djabballah, affirmant qu'il fallait mettre l'Arpe «rapidement» sur pied.

Il a observé que l'Algérie avait assez de journalistes et de spécialistes «très compétents» pouvant composer cette instance pour apporter tout leur savoir-faire et leur expertise, indiquant qu'il faut y aller «assez vite», sans pour autant verser dans «la précipitation». Pour sa part, le professeur en sciences de l'information et de la communication à l'université Alger III, Laïd Zeghlami a relevé que cette autorité était «plus que capitale» pour que les choses soient faites dans «la clarté,

le professionnalisme et dans le respect de l'éthique et de la déontologie». Il a ajouté qu'elle viendrait ainsi renforcer l'arsenal juridique déjà existant, car il est «impératif de réglementer» pour éviter «les dérives et les dérapages», qui nuisent, notamment à l'image de l'Algérie. De son côté, le spécialiste des médias et professeur en sciences de l'information et de la communication,

Redouane Boudjemaâ a estimé que l'Arpe serait un «bon instrument de régulation» si les conditions «véritables» d'une régulation professionnelle seront réunies, à savoir une «très bonne organisation» de la corporation journalistique pour que cette dernière puisse construire les instruments d'autorégulation à travers les différentes salles de rédaction. Pour ce qui est de ses mis-

sions, l'Arpe est chargée notamment, d'encourager la pluralité de l'information et de «veiller à la diffusion et à la distribution de l'information écrite à travers tout le territoire national». Elle est chargée, en outre, de veiller à «la transparence des règles économiques de fonctionnement des entreprises éditrices» et à «l'interdiction de la concentration des titres et organes sous l'influence financière, politique ou idéologique d'un même propriétaire».

Elle a pour rôle également de veiller à la qualité des messages médiatiques ainsi qu'à la promotion et la mise en exergue de la culture nationale dans tous ses aspects et à l'encouragement et à la consolidation de la publication et de la diffusion dans les deux langues nationales par tous les moyens appro-

priés. Cet organe, tenu également de «fixer les règles et les conditions des aides accordées par l'Etat aux organes d'information et de veiller à leur répartition», est composé de 14 membres nommés par décret présidentiel pour un mandat de six ans non renouvelable. Sur les 14 membres devant composer l'Arpe, trois sont désignés par le chef de l'Etat, dont le président de l'autorité. De plus, deux membres non parlementaires sont proposés par le président de l'Assemblée populaire nationale (APN) et deux membres également non parlementaires sont proposés par le président du Conseil de la nation.

Les sept autres membres sont élus à la majorité absolue parmi les journalistes professionnels et doivent justifier d'au moins 15 ans d'expérience dans la profession. **S.A.M.**

Djamel Ould Abbas réunit aujourd'hui le bureau politique

# Un nouveau cap pour le FLN

C'est une course contre la montre qui attend le nouveau SG du FLN : assainir et apaiser le climat politique et social avant la dernière ligne droite menant aux législatives 2017.



Par Nabil Benali

Ce n'est assurément pas dans l'immédiat que l'on saura les raisons exactes qui ont été derrière le départ de Amar Saâdani de la direction du FLN. Certes, ce dernier, remplacé par Djamel Ould Abbas, avait évoqué des problèmes de santé, et il n'y a aucune raison d'en douter, mais il existe aussi des motifs politiques qui sont de nature à expliquer ce changement à la tête de la principale force politique du pays. Pour pouvoir mieux les cerner, il ne suffit pas de comparer Amar Saâdani à Djamel Ould Abbas, d'opposer les deux profils en quelque sorte, pour déduire les contours de la nouvelle étape politique qui s'annonce. Car les deux hommes ont ceci de com-

mun qu'ils sont d'une loyauté indéfectible envers le Président Bouteflika. Tous deux sont venus, sont partis, revenus encore et restent dans le circuit des instances politiques ou des institutions au service d'un même programme, celui du Président de la République. On ne s'attend pas, cela dit, à entendre le nouveau SG du FLN se lancer dans des attaques personnelles envers telle ou telle personnalité publique, et c'est une grande différence, mais là sans doute doit se limiter la différence entre les deux styles de direction du parti. Pour en savoir plus, mieux vaut observer les décisions qui seront prises dans la maison FLN et le cap politique que le parti compte prendre. Un début de réponse sera donné aujourd'hui, à l'issue de la réunion du

bureau politique que doit réunir le secrétaire général. L'accent, selon toute vraisemblance, sera mis sur la préparation des législatives, dans le cadre du vieux leitmotiv qui a toujours prévalu dans le parti, l'unité par l'action. Ce n'est, en effet, qu'en mobilisant la base et les cadres vers un objectif de conquête ou de conservation des positions acquises que la nouvelle direction peut tenir le parti en main. Ce qui ne sera pas une tâche aisée, car de tout temps, les élections nationales et locales attisent les tensions par le jeu des ambitions personnelles et des rivalités de courants. Dans cette optique, il faut s'attendre à ce que Djamel Ould Abbas lâche du lest envers ceux qu'on appelle les «redresseurs», cette aile dissidente qui reste difficile à cerner en termes de poids

réel et d'objectifs. A lui d'ouvrir les portes du dialogue à des personnalités comme Abderrahmane Belayat ou Abdelkrim Abada, qui n'ont pas manqué de saisir l'opportunité du moment pour rappeler qu'ils attendent une place et un rôle à jouer dans le parti. Ce ne sera peut-être pas l'occasion de revoir Abdelaziz Belkhadem au premier plan, puisque ce dernier semble constituer un cas à part, mais il est clair que la mission immédiate du nouveau SG est d'atténuer les divisions et d'être le plus rassembleur possible. Autre signe de détente qui devrait accompagner le changement opéré à la tête du FLN, la fin de la guéguerre entre le parti et son allié/rival, le RND. Amar Saâdani avait pour coutume de s'en prendre à son homologue du RND, sans égard

à la deuxième casquette de celui-ci, directeur de cabinet d'El Mouradia. Un jeu auquel Ahmed Ouyahia a généralement refusé de se prêter, non sans laisser entendre, par un mot ou une formule à lui, que rira bien qui rira le dernier. On peut emprunter le raccourci consistant à dire que finalement, c'est Ahmed Ouyahia qui a eu le dernier mot, mais ce serait aller vite en besogne. Mais la réalité est plus compliquée, car si quelque part M. Ouyahia (et pas que lui), a des raisons d'être soulagé par le départ de M. Saâdani, cela ne veut pas dire pour autant que la voie est ouverte pour un regain d'influence de la part de son parti qui, tout l'indique, est appelée à demeurer le n°2 du courant présidentiel. En revanche, au contraire de son prédécesseur, Djamel Ould Abbas pourrait être plus disposé à élargir la participation au gouvernement et à se rapprocher ainsi de la proposition faite par le RND pour l'érection d'une coalition de partis dans le cadre de ce qu'il avait appelé l'alliance présidentielle. Enfin, la disparition avec Saâdani de cette touche d'arrogance d'un gouvernement FLN qui ne veut rien partager pourrait être de nature à aider le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, à mieux gérer une tension sociale naissante, cristallisée autour de la réforme des retraites et, demain, autour de la baisse du pouvoir d'achat que ne manquera pas de générer l'entrée en vigueur des mesures de la Loi de finances 2017. Plus important encore, Djamel Ould Abbas, à mi-chemin entre un Saâdani et un Belkhadem, sera en mesure de relancer le dialogue avec d'autres partis politiques, comme ce fut le cas par le passé, notamment avec le PT ou le FFS, voire le parti de Ali Benflis, lesquels, contrairement aux autres partis d'opposition, l'Isco s'entend, ne sont pas ou ne sont plus sur une position de contestation de la légitimité du Président Bouteflika. **N. B.**

Education

## La grève diversement suivie à son deuxième jour

Par Karima Nacer

La grève générale de deux jours à laquelle ont appelé les sept syndicats de l'éducation nationale pour protester contre la suppression de la retraite anticipée et sans condition d'âge est diversement suivie à son deuxième jour au niveau des établissements éducatifs d'Alger.

En effet, si la majorité des écoles primaires, collèges et lycées ont été touchés par le mouvement de grève, l'appel n'a pas trouvé le même écho auprès des enseignants au sein même de ces établissements, puisque certains ont préféré dispenser leurs cours le plus normalement du monde.

Lors d'une tournée au niveau des établissements des trois paliers de la wilaya d'Alger, nous avons constaté que la grève a été diversement suivie. Toutefois, les enseignants de quelques écoles primaires ont catégoriquement refusé de se joindre au mouvement de protestation à l'instar de Mohamed Si Mohamdi, Hadjress d'El Harrach et Moubarek Rouizi I et II aux Annassers.

Selon les explications des syndicats meneurs de ce débrayage, ce sont les contractuels et les stagiaires (remplaçants) qui n'ont pas adhéré au mot d'ordre de grève. Les syndicats ont annoncé que le mouvement a été fortement suivi par les enseignants, précisant que dans

certain établissements, cependant, le suivi a été partiel. Selon les données de la coordination, le plus haut taux de suivi de la grève a été enregistré dans les lycées. A en croire les initiateurs de débrayage, des inspecteurs, des directeurs, des travailleurs des services économiques, le personnel de l'orientation scolaire, les corps communs des ouvriers et du personnel de l'éducation et les agents de sécurité et de la prévention ont également suivi le mouvement.

Pour les syndicats grévistes, une seule option s'offre au ministère de l'Éducation : fixer la date du début des concertations sur la révision du statut particulier. Selon eux, ce mouvement de grève n'est qu'un «simple avertis-

sement» à l'adresse du ministère de l'Éducation avant la radicalisation du mouvement au cas où le ministère ne répondrait pas à leurs doléances.

Cependant, la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrit, qui minimise l'impact de la grève déclare que «le taux de suivi de la grève a atteint 19% parmi les enseignants», notant que ce taux est inférieur à celui enregistré au premier jour de la grève observée par les enseignants la semaine dernière, soit 21%. Elle avait également averti dimanche dernier les enseignants grévistes qu'ils subiront des prélèvements sur salaire, estimant cette mesure de «légale». Pour ne pas compliquer la situation davantage, la

ministre a évité d'évoquer d'éventuelles poursuites à l'encontre des grévistes devant la justice en affirmant, dimanche dernier, qu'elle ne voulait pas «compliquer davantage la situation». Face à cette situation délicate dans laquelle se trouve le secteur de l'éducation, la ministre a renouvelé, son «engagement» à trouver des solutions aux problèmes exposés par les syndicats grévistes. Benghebrit a lancé un appel à l'adresse de l'ensemble des syndicats grévistes, les invitant «à faire preuve de patience et à privilégier le dialogue, seul moyen de résoudre les problèmes». Si la situation perdure, la scolarité et les examens seront compromis. **K. N.**

Une fin octobre inhabituelle

# Canicule, incendies et...inquiétudes

L'été semble s'étirer et l'automne tarde à faire son entrée par ce mois d'octobre finissant. Les deux derniers jours ont été particulièrement chauds, notamment au nord du pays où le mercure a flirté avec les 36° dans la capitale ainsi que d'autres wilayas côtières.



Par M. Ait Chabane

Une canicule pour le moins inhabituelle en cette période où les températures devaient être clémentes. En plus des chaleurs suffocantes et un taux d'humidité exagérément élevé, notamment à Alger, les feux de forêts ont repris de plus belle. Le bilan est impressionnant. Trente feux de forêts et de broussailles au niveau national, causant le décès d'une personne (85 ans) par asphyxie dans la wilaya de Tizi Ouzou, selon un communiqué de la direction générale de la Protection civile. Les wilayas concernées sont Tizi Ouzou où neuf incendies ont été enregistrés, Boumerdès (9), Tipasa (3), Chlef (2), Souk Ahras, Oum El Bouaghi, Tissemsilt et Skikda

(1), ajoute la même source. A Alger, plusieurs incendies ont été enregistrés, dont celui qui s'est déclaré au niveau de Dounia Parc à Ouled Fayet aux environs de 14h23 et qui a été circonscrit aux environs de 16h39 grâce aux moyens humains et matériels déployés par la Protection civile. L'incendie de Dounia Parc a ravagé 15 ha de broussailles et un hectare d'arbustes, indique la même source. Il aura fallu une intervention musclée des éléments de la Protection civile qui ont mobilisé les grands moyens pour circonscire cet énorme incendie qui a gravement incommodé la population algéroise, notamment les personnes à la santé vulnérable. L'opération qui s'est poursuivie jusqu'à 17h00 a mobilisé cinq grands camions-citernes rele-

vant de la wilaya d'Alger, huit camions relevant de l'Unité nationale territoriale d'instruction et d'intervention de Dar El Beida, et trois camions de l'Unité territoriale de la wilaya de Tipasa. Bien que les services de l'Office national de météorologie parle de normalité, la situation est loin de rassurer des citoyens sidérés par la persistance des grandes chaleurs à quelques jours seulement du mois de novembre. Une situation qui n'a pas manqué de susciter inquiétudes et appréhensions parmi la population, qui vit sous la hantise des séismes ces dernières années. Les tristes souvenirs des derniers séismes étant toujours vivaces, la canicule qui a sévi hier et avant-hier au nord du pays nourrit les inquiétudes, en ce sens qu'elle serait annoncia-

trice d'un tremblement de terre en cette période propice à l'activité sismique, mais aussi à d'autres catastrophes naturelles tel que les inondations. Néanmoins, les services de la météo annoncent un rafraîchissement sensible des températures à partir de demain, de quoi dissiper les craintes des citoyens et soulager les personnes âgées, les asthmatiques et les enfants en bas âge qui en pâtissent le plus de cette canicule. En plus des dégâts matériels et humains causés par les différents incendies, cette situation a aussi des répercussions économiques néfastes, notamment dans le secteur de l'agriculture, en cette période de début de la saison des labours-semences, particulièrement sèche au grand dam des agriculteurs. **M.A.C.**

Hadjar depuis l'Italie  
«Mettre l'outil spatial au service du développement durable»

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a rappelé hier, à Trento (Italie), la volonté de l'Algérie à «mettre l'outil spatial au service du développement durable», a indiqué un communiqué du ministère.

M. Hadjar, qui a présidé la délégation algérienne au 1<sup>er</sup> Forum international sur l'espace abrité par la ville italienne de Trento, les 23 et 24 octobre, la volonté de l'Algérie «à mettre l'outil spatial au service du développement durable, du bien-être des populations et d'en faire un vecteur de la paix et de la stabilité, aussi bien au niveau national, régional, qu'international».

Il a mis également en exergue l'ambition du programme spatial algérien à l'horizon 2020, mené par l'Agence spatiale algérienne (Asal) qui s'est déjà concrétisée par la mise en orbite de cinq satellites depuis 2002 et par la mise en place d'un potentiel humain et de haut niveau, notamment au sein de l'Asal, des universités et des centres de recherches.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, qui était accompagné du directeur général de l'Asal, Azzedine Oussedik, a également évoqué le rôle important joué par les données que procure l'observation satellitaires de la terre, notamment au bénéfice des différents secteurs socio-économiques ainsi que leur contribution dans la prévention et la gestion des catastrophes naturelles.

A la fin des travaux, les participants à ce Forum «ont adopté une déclaration commune qui recommande une plus grande mobilisation internationale de l'outil spatial au service de la réduction des effets du changement climatique qui implique particulièrement les pays en développement».

Ils ont aussi appelé les universités et les institutions de recherche à une implication active et dynamique dans la mise en oeuvre de programmes spatiaux nationaux et internationaux.

Reda A.

Investissement

## Mise en place d'un Conseil d'affaires algéro-suédois en 2017

L'Algérie et la Suède ont convenu de mettre en place un Conseil d'affaires algéro-suédois afin de renforcer le partenariat et les opportunités d'investissements entre les deux pays, apprend-on auprès du ministère de l'Industrie et des Mines.

Cette décision a été prise suite à une proposition formulée par le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouhouareb, en visite de travail depuis lundi à Stockholm (Suède), au ministre suédois de l'Entreprise et de l'innovation, Mikael Damberg, lequel a exprimé son adhésion à la proposition.

Dans ce cadre, il a aussi été convenu d'organiser un déplacement d'hommes d'affaires suédois en Algérie afin d'identifier les opportunités de partenariat dans des secteurs prioritaires comme les mines, la mécanique et la sous-

traitance, les énergies renouvelables et l'industrie pharmaceutique.

M. Bouhouareb s'est ainsi entretenu avec le ministre suédois de l'Entreprise et de l'Innovation sur l'état de la coopération bilatérale et les moyens de sa densification et sa promotion à la hauteur des relations politiques entre les deux pays.

Après avoir souligné la profondeur des relations politiques entre l'Algérie et la Suède, M. Bouhouareb a mis l'accent sur la «nécessité de passer du stade des échanges commerciaux et de la coopération technique à un partenariat industriel basé sur la coproduction, notamment dans certains secteurs reconnus d'excellence pour les entreprises suédoises».

Il s'agit principalement des secteurs des mines, du numérique, des télécommunications, des énergies renouvelables, de la méca-

nique et l'industrie pharmaceutique. «L'Algérie peut constituer un véritable relais de croissance pour les entreprises suédoises à la recherche de nouveaux marchés pour se diversifier en dehors de l'espace européen», a-t-il dit.

Pour lui, la coproduction «est, à ce titre, un de ces leviers bénéfiques pour les deux parties, et l'Algérie dispose des capacités pour devenir une plate-forme régionale pour les firmes suédoises».

De son côté, M. Damberg a exprimé l'engouement des entreprises suédoises à investir en Algérie tout en soulignant la disponibilité de son gouvernement pour accompagner l'investissement en Algérie.

Par ailleurs, M. Bouhouareb a eu un entretien avec le secrétaire d'Etat auprès du ministre suédois de l'Union européenne et du Commerce, Oscar Stenstom, lequel a annoncé la signature en

2017 d'un accord de non-double imposition avec l'Algérie.

Au cours de son déplacement, M. Bouhouareb a également effectué une série de visites à des sites industriels de plusieurs entreprises suédoises qui ont manifesté leur intérêt à investir en Algérie.

Ainsi, les responsables de la Société ABB, spécialisée dans l'énergie, notamment la conception et la fabrication d'équipements d'exploitation minière et de réseaux pour l'alimentation des sites miniers en énergie, ont fait part de leur intérêt pour investir en Algérie dans le secteur des énergies renouvelables.

Cette société, qui active aussi dans le développement des mines souterraines, a exprimé sa disponibilité pour assister les sociétés algériennes en matière de développement des mines.

Toujours dans le domaine minier, M. Bouhouareb a rencontré

les responsables du groupe Midroc Electro.

Cette rencontre a porté sur les perspectives de partenariat dans le secteur minier et des hydrocarbures ainsi que celui des énergies renouvelables.

Avec le Groupe automobile Volvo, M. Bouhouareb a eu des discussions sur un projet d'investissement en Algérie.

Il s'agit du montage, dans une première phase, et la production de tracteurs routiers en partenariat avec un opérateur algérien.

Créer un partenariat dans la filière de sidérurgie entre des opérateurs algériens et le groupe SSAB, leader mondial dans le domaine des aciers spéciaux et des solutions aux entreprises actives dans la filière sidérurgique, a été également au centre des discussions entre le ministre et les responsables de ce groupe.

Farid D.

Protestations et fronde sociale

# Entre crise et horizons de détente

Si les derniers actes de la grogne sociale - illustrés par la décision d'organiser une grève cyclique de deux jours par semaine, par l'intersyndicale regroupant un certain nombre de syndicats autonomes - sont singulièrement focalisés sur la revendication de l'annulation du projet de la loi par lequel le gouvernement compte supprimer, dès janvier 2017, la retraite sans condition d'âge, cela ne constitue, néanmoins, que la partie la plus saillante d'un malaise qui gît au fond du corps social depuis au moins les deux dernières années.



Par Saâd Taferka

La crise des recettes pétrolières, qui a agité avec un effet retard, n'a commencé à produire ses premiers effets que depuis le début de l'année 2016, avec l'augmentation de certaines taxes, frappant particulièrement les produits énergétiques et le gel de milliers de projets d'équipements publics. Entre la tripartite de Biskra (octobre 2015) et la tripartite d'Alger (juin 2016), c'est-à-dire en l'espace de huit mois, le ton et l'engagement du gouvernement dans la politique d'austérité ont diligemment évolué, passant d'une relative sérénité - que d'aucuns ont assimilé à un embarras dissimulé du gouvernement à affronter la réalité de face - à un «devoir de vérité», comme l'a qualifié le Président Bouteflika dans l'une de ses orientations adressées au gouvernement de Abdelmalek Sellal.

La nécessité pour le gouvernement de rééquilibrer les comptes de la Caisse nationale de retraite (CNR), en abandonnant les options de la retraite anticipée et de la proportionnelle, ainsi que la volonté farouche des syndicats à maintenir de telles options consacrées depuis le milieu des années 1990, traduisent, en fait, une équation de l'organisation économique et sociale algérienne caractérisée par de multiples contradictions, de non consécration de normes et de standards, ainsi que de plusieurs mécomptes cachés par la «vertu» de la rente pétrolière. Le recul de cette dernière, menacée par le repli du prix du pétrole, met à nu les conséquences d'un système qui a rompu depuis longtemps avec les valeurs du travail et de l'effort. L'appel au retour à ces vertus risque de ne s'apparenter qu'à une simple profession de foi, en l'absence d'une volonté politique d'exploiter toutes les ressources du pays, de relever le niveau de

formation, de réhabiliter l'école et l'université, et d'ouvrir l'économie algérienne sur les nouvelles technologies et la transition énergétique.

Les protestations sociales - comme celles ayant eu lieu dans le Sud depuis 2012 - ne datent pas d'aujourd'hui. À l'ombre même de l'embellie financière, le déséquilibre régional, le déficit d'aménagement du territoire, le désordre grevant les instances administratives et les structures économiques, la médiocrité et la faiblesse des services sociaux, le népotisme, la corruption généralisée, ont servi de carburant à une contestation sociale quasi-permanente. Depuis le début de l'année 2016, de nouveaux «ingrédients» se sont greffés à ce malaise persistant et ce, suite aux mesures d'austérité prises par le gouvernement afin de contenir un tant soit peu les effets de la crise sur les grands équilibres du pays.

## Revendication de bien-être social

L'année 2016 aura été riche en événements, si bien que l'on s'est à peine rendu compte de la manière dont ils se sont succédés et de la logique d'imbrication qui les soutient. La société algérienne est devenue plus fébrile que jamais, revendiquant un mieux-être social qu'elle pense être à sa portée, malgré ce qu'on lui dit et rapporte à propos de la crise pétrolière. Sans doute que les grands clivages sociaux, qui sont visibles dans l'accès inégal aux services publics et aux différents programmes de l'Etat mobilisés en direction des populations, sont porteurs de plus de germes de colère et de contestation, que la crise elle-même dans sa globalité. Le sentiment d'injustice semble le plus grand moteur de la protestation. La population fait savoir son sentiment d'indignation à sa manière, c'est-à-dire dans une

certaine confusion qui, souvent, entraîne barricades, escarmouches avec les forces de l'ordre, et même des émeutes. Le désordre social n'a pas exclusivement une origine revendicative. Les batailles rangées entre groupes de jeunes, débordant sur des atteintes aux familles et à leurs biens, comme cela a été vécu dans certaines cités nouvellement occupées par des populations «recasées», font partie de ce registre.

Les bilans chiffrés des protestations sociales sont établies périodiquement par les services de sécurité. On enregistre des milliers d'actions de rue menées par les jeunes pour protester contre le malaise social : absence de logement, distribution inéquitable de logements sociaux, coupures de courant électrique, absence d'eau dans les robinets, routes détériorées, bureaucratie, corruption...etc. Ces dernières semaines, on a assisté même à des marches au cours desquelles des jeunes ont protesté contre les factures d'électricité. Les ménages des wilayas du Sud, où la consommation d'électricité connaît des records en raison de la climatisation, ont même appelé à refuser de payer les factures.

Le budget familial ne cesse, quant à lui, d'être rogné et même phagocyté par le rehaussement général des prix des produits de première nécessité. Aujourd'hui, plus de 60% du budget des ménages est exclusivement consacré à l'alimentation, alors qu'il était de 42% en 2013. La structure d'utilisation du budget familial fait apparaître que «les dépenses alimentaires occupent la première place pour toutes les catégories de population, mais avec une tendance à la baisse de son poids au profit d'autres groupes de produits à mesure que le niveau de vie augmente», selon Youcef Bazizi, directeur technique chargé des statistiques sociales et des revenus à l'ONS, en précisant que, «plus la

part alimentaire dans le budget est élevée, plus le ménage est pauvre, et l'inverse est vrai», faisant valoir une loi de la statistique sociale dite loi d'Ernest Engel.

## La crédibilité des institutions face à la rue

Les autorités administratives n'ont pas toujours l'intelligence, l'entregent et la crédibilité nécessaires pour affronter des situations délicates où la rue est investie par les jeunes où la mairie est menacée d'être fermée par les protestataires. Le wali et le chef de daïra se démènent pour chercher des personnes «représentatives» pour négocier la «cessation des hostilités». En cas d'échec, on cherche ce que l'on appelle communément les notables, corps ou catégorie sociale qui ne figure dans aucun texte officiel, mais que la sociologie du pays consacre comme donnée naturelle.

L'ancien ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia, avait conseillé, en 2012, les walis en ces termes : «Notre peuple est devenu capricieux, impatient et impulsif. N'ayez pas peur de vous engager, communiquer, concertez-vous». L'on sait que le ministre de l'Intérieur est aussi appelé le «premier policier du pays». À ce titre, son département, à travers la direction générale de la Sûreté nationale (Dgsn), est concerné, souvent plus que les autres départements ministériels, par tous les débordements liés à l'ordre public, quelle qu'en soit l'origine ou la motivation. Le directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel, explique, par exemple, la relation liant le commerce informel et la délinquance. «Le commerce informel, exercé autrefois par une catégorie de démunis à la recherche de moyens de subsistance, est devenu, à la faveur de l'ouverture de

l'économie de marché, un subterfuge usité par des commerçants malhonnêtes dans le but de se soustraire au paiement légal des droits et charges, et un lieu de prédilection de la criminalité sous toutes ses formes. Le chômage, la déperdition scolaire et l'adhésion des citoyens à ces marchés informels sont autant de facteurs ayant contribué à l'accroissement de ce phénomène qui s'est traduit par des atteintes à l'ordre public et à la tranquillité des citoyens, la menace constante pour la santé et la sécurité des consommateurs, les désagréments et les nuisances causés au voisinage, la prolifération de la criminalité et la dégradation de l'environnement».

## De quelle déclic est porteuse la crise ?

Pour sa part, la situation économique du pays, ne cesse de susciter des interrogations quant à la longévité du «modèle» actuellement en vigueur et à ses répercussions sur la marche générale de la société et de l'Etat. La contraction du budget de l'Etat a induit la diminution des projets d'équipements publics; ce qui suppose, ipso facto, la diminution de la création du rythme de création d'emplois. Ce qui, les prochains mois, va se traduire inévitablement par l'augmentation du taux de chômage. L'inflation, frisant actuellement le taux officiel de 6%, va grignoter les gains salariaux engrangés depuis le milieu des années 2000.

Si la crise peut être un bon déclic psychologique pour la rationalisation des dépenses, la lutte contre le gaspillage et la réduction inévitable de la facture des importations, elle ne pourra être «intériorisée» ni acceptée comme une étape transitoire dans la vie de la nation, que si elle est accompagnée d'un effort politique visible de partage des charges y afférentes, et d'une stratégie sérieuse de sortie du goulot de la dépendance pétrolière, par des investissements productifs tous azimuts.

Certes, des mesures sont prises et d'autres sont en voie d'élaboration pour améliorer le climat des affaires de façon à permettre une plus grande implication des acteurs-investisseurs dans des domaines laissés jusqu'ici presque en friche : transformation agroalimentaire, pétrochimie, pharmacie, agriculture, tourisme...etc. Le gouvernement tente de réorienter les choix économiques vers un développement du potentiel national de production, de façon à sortir de la situation de «bazar» charriée par une ouverture incontrôlée de l'Algérie aux produits étrangers. La vraie ouverture, celle qui est censée jeter les bases d'investissements étrangers créateurs de richesses et d'emplois en Algérie, n'arrive pas encore à se frayer un chemin clair de façon à obtenir un partenariat gagnant-gagnant à même d'impulser une forte dynamique à la diversification de l'économie algérienne. S. T.

Devant la commission des finances et du budget de l'APN

# Baba Ami présente le projet de la Loi de finances 2017

**Le ministre des Finances, Hadji Baba Ami, A présenté, lundi devant la commission des Finances et du Budget à l'Assemblée populaire nationale (APN), le projet de la Loi de finances 2017 qui prévoit un recul du déficit budgétaire et envisage des mesures visant une rationalisation des dépenses et une hausse des recettes dans le contexte d'une baisse importante des recettes des hydrocarbures.**



Lors de la séance présidée par le président de la commission Mahdjoub Bedda et à laquelle a pris part la ministre chargée des relations avec le Parlement, Ghania Eddalia, M. Baba Ami a indiqué que le projet de la Loi de finances qui table sur une hausse de la fiscalité ordinaire et la libération de la dépendance aux recettes pétrolières en vue d'un financement efficace des investissements publics, veille à la «préservation de la qualité du service public et du rythme de la croissance, ainsi qu'à la préservation des postes d'emploi et du pouvoir d'achats des catégories vulnérables».

Dans ce cadre, le gouvernement a tenu à maintenir les dépenses à des «niveaux acceptables» entre 2017 et 2019 dans le cadre d'une vision intégrée et à long terme en fonction du nouveau modèle économique, selon le ministre.

L'encadrement macro économique et financier des trois prochaines années est basé sur un prix référentiel de 50 dollars le baril pour cette période, un prix approximatif de 50 dollars le baril (prix du marché) en 2017, 55 dollars en 2018 et 60 dollars en 2019.

Le taux de change prévu pour cette période et sur la base duquel le projet de loi a été élaboré est estimé à 108 dinars le dollar alors que le taux d'inflation visée pour cette période est estimé à 4%.

Le ministre a rappelé que les dépenses publiques seront plafonnées à 6 800 milliards de dinars durant les trois prochaines années. Les recettes hors hydrocarbures sont estimées à 11% du fait de l'évolution de la base fiscale et l'amélioration des recouvrements.

## Recul du déficit budgétaire à 1,9% en 2019

Une amélioration progressive se fera sentir dans le solde du Trésor public estimé à 1 297 milliards de DA en 2017, soit 6,7% du PIB, qui poursuivra sa tendance à la baisse pour atteindre 1,9% en 2019, selon le projet de la Loi de finances.

Le budget 2017 prévoit des recettes de 5 635 milliards de DA soit une hausse de 12,7 par rapport aux prévisions de clôture de 2016.

Une augmentation de la fiscalité pétrolière est également prévue à 2 200 milliards de DA, notamment après l'augmentation du prix référentiel du pétrole de 37 dollars en 2016 à 50 dollars en 2017.

Pour les recettes hors hydrocarbures, elles afficheront une hausse de 11%, dans le cadre du budget 2017, pour atteindre 2 845 milliards de DA contre 2 563 milliards de DA dans les prévisions de clôture de 2016.

Concernant les dépenses,

celles-ci sont estimées à 6 883, 2 milliards de DA par rapport à 7 000 milliards de DA en 2016 dont 4 591,8 milliards de DA pour la gestion.

S'agissant des dépenses de fonctionnement, M. Baba Ami a affirmé que les salaires des fonctionnaires baisseront de 60 milliards de DA en 2017 par rapport à 2016 pour passer de 2 232 milliards de DA à 2 172 milliards de DA.

En calculant le reste des dépenses de fonctionnement liées aux aides financières attribuées aux administrations publiques et aux hôpitaux et autres, le montant des salaires atteindra les 2 730 milliards de DA en 2017, selon le ministre.

Le projet de la Loi de finances 2017 prévoit aussi 190 milliards de DA pour les retraites des moudjahidines, 26 milliards de DA pour la contribution de l'Etat au fonds de solidarité pour les collectivités locales et 318 milliards de DA pour la contribution de l'Etat à l'économie, en recul de 32% en raison de la baisse de la contribution de l'Etat à l'Office algérien interprofessionnel des céréales de 29 milliards de DA, de la baisse des subventions au budget de l'Office national interprofessionnel du lait de 11,7% et une baisse de 5,7% des subventions allouées aux entreprises publiques à caractère industriel et commercial et destinées à la couverture du

service public dans les secteurs de la Santé, de la communication, des transports, de la solidarité et des dispositifs de promotion de l'emploi.

Baba Ami a révélé qu'outre les dépenses sociales habituelles de l'Etat, 40 milliards de DA ont été réservées aux élections législatives et municipales de 2017 et 140 milliards de DA pour les dépenses imprévues.

Rappelant les indices macroéconomiques du premier semestre 2016 et qui ont servi de base à l'élaboration des prévisions de 2017, Baba Ami a précisé que le déficit de la balance budgétaire a atteint à la fin juin 2015 près de 10,3 milliards de dollars, soit une baisse de 31% par rapport à la même période en 2015 au moment où le prix du pétrole algérien avait atteint 40,65 dollars contre 58,05 dollars à la même période en 2015.

Le solde du fonds de régulation des recettes a atteint en juin dernier 740 milliards de DA suite à des prélèvements estimés à plus de 1 333 milliards de DA consacrés à la couverture du déficit budgétaire au premier semestre de l'année.

Concernant le taux d'inflation, celui-ci a atteint à la fin juin 6,03% contre 5,32 % au même semestre en 2015, a ajouté le ministre.

La croissance économique est passée à 3,6 % à la fin du premier semestre 2016 grâce à la contribution de quatre secteurs «moteurs», à savoir l'agriculture (croissance de 5,1%), les services (4,8%), le bâtiment et les travaux publics (6,4%) et l'industrie (3,8%) et le secteur des hydrocarbures (1,6%).

Concernant le chômage, le taux a atteint 9,9% fin avril 2016 contre 11,2 % en septembre 2015.

## Des membres de la commission critiquent l'augmentation de la TVA

Le projet de loi renferme une série de dispositions juridiques et fiscales qui visent à améliorer les recettes de l'Etat, d'une part, et à faciliter l'investissement et encourager les entreprises productrices, d'autre part.

Le texte a été ficelé dans un contexte marqué par la baisse des recettes pétrolières à la lumière d'un environnement international caractérisé par le recul de la croissance mondiale et la multiplication des risques économiques et géopolitiques.

Cette situation mondiale a mené l'Etat à prendre des mesures budgétaires et fiscales dans le seul objectif de rationaliser les dépenses et d'augmenter les recettes à travers l'assainissement des finances publiques et le renforcement des macro équilibres internes et externes pour les trois prochaines années.

Evoquant les préoccupations liées au projet de loi, des membres de la commission ont rejeté l'augmentation de l'impôt qui touche directement le citoyen dont la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) au moment ou d'autres estimations que les augmentations suggérées étaient «ordinaires» au regard du contexte financier actuel tout en tentant de minimiser son impact sur le pouvoir d'achat du citoyen.

Ainsi, un membre de la commission a fait part de son appréhension de la baisse des dépenses publiques en 2017 et les retombées négatives des augmentations fiscales sur le pouvoir d'achat du citoyen et tout ce qui en découlerait en termes de baisse de la demande et par conséquent, de la production. D'autre part, les intervenants ont appelé à accélérer les mesures susceptibles de contrôler le marché parallèle et la surfacturation en matière d'importations, à réviser la politique de subvention du gouvernement pour un meilleur ciblage des catégories nécessitées et à évaluer le système d'exemption fiscale et son efficacité. La commission a salué en outre, l'annulation de l'obligation pour les importateurs de recourir au crédit obligataire en tant que moyen d'affranchissement de leurs importations. Certains ont estimé en revanche, que «le problème de l'économie algérienne est fondamentalement structurel» et que la solution ne réside pas dans la loi des finances, mais dans une réforme radicale de l'économie qui permettra un placement optimal des recettes. Dans sa réponse, le ministre a précisé que l'Etat veillait à préserver le pouvoir d'achat du citoyen et pour preuve, a-t-il dit, le volume des transferts sociaux.

Par ailleurs, M. Baba Ami a affirmé que «les tarifs des produits de première nécessité resteront inchangés», ajoutant que «les projets d'investissement lancés y compris dans le secteur de l'habitat se poursuivront».

Enfin, il a tenu à minimiser l'impact de l'augmentation de la TVA sur le pouvoir d'achat du citoyen en déclarant que «celle-ci ne saura dépasser deux points».

Dans une déclaration à la presse, peu avant la réunion de la commission, M. Bedda a indiqué que l'augmentation de cette taxe sera à peine perceptible, car la plupart des produits de large consommation sont concernés par la réduction (qui passe de 7 à 9) et non le taux ordinaire (qui passe de 17 à 19).

Le ministre des Finances a annoncé que son département ministériel élaborait en collaboration avec le ministère de la Solidarité un plan national des catégories nécessitées, outre la réalisation d'une étude sur la pauvreté en Algérie dans le courant de l'année prochaine. **Reda A.**

Dans un marché attentiste

## Le Brent se maintient à plus de 51 dollars

Les prix du pétrole remontaient hier en cours d'échanges européens, effaçant leurs pertes de la veille dans un marché attentiste en l'absence de nouvelles informations pertinentes. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre valait 51,61 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 15 cents par rapport à la clôture de lundi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI)

pour la même échéance gagnait 26 cents à 50,78 dollars. Le baril de Brent était descendu lundi jusqu'à 50,50 dollars et le WTI à 46,62 dollars avant de se ressaisir. «Les cours du brut ne veulent pas passer durablement sous la limite des 50 dollars (pour le WTI, NDLR) avant la publication mercredi des données sur les réserves américaines», expliquait Olivier Jakob, analyste de Petromatrix. Le Département américain de l'Energie (DoE) publiera mercredi ses estimations sur les stocks aux Etats-Unis, et l'association professionnelle de

l'American Petroleum Institute (API) fera état de ses propres chiffres après la clôture des marchés européens ce mardi. Les marchés continuaient par ailleurs de scruter les déclarations des représentants de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) alors que cette dernière doit finaliser son accord d'Alger pour faire reculer sa production d'or noir. Les membres de l'Opep ont jusqu'à la réunion officielle de cette organisation pour définir les modalités de l'accord. **Reda A.**

Agriculture

# Quelques éléments d'histoire algérienne, à l'ère précoloniale

**Partout l'histoire avance. Elle laisse de lourds héritages, mais les hommes s'arrêtent, de temps en temps pour marquer une halte rétrospective pour se situer par rapport à leur histoire, par rapport à leur passé glorieux ou lugubre et d'en établir les acquis qui, du reste, constituent les références et les référents pour l'amorce du présent et l'affront du futur.**



Par Mohamed Khiati

Les Algériens contemporains peuplèrent les villes anciennes ou nouvelles auxquelles, ils imprimèrent un nouveau mode à la vie, avec cependant cette observation, qu'ils ne sortirent que rarement de leurs cités laissant les campagnes du Tell et particulièrement le Constantinois aux humbles paysans berbères. Les nomades, quant à eux, plus ou moins confinés dans le Sud de l'ancien Limes romain, s'associèrent aux tribus arabes venus de l'Orient. Ils s'adonnèrent au pastoralisme dans de vastes zones steppiques dont les systèmes de production restent toutefois, marqués par les mêmes dominantes et les mêmes modes d'organisation commandés par la difficulté à domestiquer un milieu soumis parfaitement à l'aléa climatique.

Arrêtons-nous ici pour dire que pendant des siècles «les cultures n'ont dominé que dans des aires particulières et exiguës, oasis, hautes vallées atlasiques, périphérie des villes, et, plus largement, dans l'arrière-pays des ports. Les oasis et les vallées de montagne, où des quinteniers (khammès) et des paysans indépendants pratiquaient une agriculture intensive, pourvoyaient le nord du Maghreb en produits fortement valorisés, dattes, henné, noix et brou, miel...Étapes des caravanes qui convoyaient de nombreuses marchandises à travers le Sahara et jusqu'aux ports atlantiques et méditerranéens «(9)».

Les pourtours des agglomérations, villes de garnisons, pôles culturels, Capitales d'empires ou de principautés étaient mis en valeur par une petite paysannerie qui pratiquait des spéculations diversifiées allant des céréales aux fruits et légumes les plus rares. Plus stables étaient les implantations d'arboriculteurs- céréaliculteurs des basses montagnes et des collines constituant l'arrière- pays des ports. Ainsi, aussi bien dans les ceintures paysannes que dans les grands domaines, la complémentarité

entre cultures et élevages était toujours très forte, imposée qu'elle était par les besoins alimentaires des animaux autant que par la nécessité de fumer les terres emblavées

L'organisation de la société d'une part, et les mœurs et les coutumes, d'autre part, marquèrent toutefois, la pratique agricole en vigueur à l'époque. Ibn Khaldoun note qu'à l'opposé des autres pays étrangers, «où la civilisation est villageoise et citadine, comme en Espagne, en Syrie, en Egypte ou dans l'Irak persan», la civilisation de «la population d'Ifrîkya et du Maghreb est en majorité berbère».

- Sur les terres relativement humides du nord subhumide, des plaines littorales ou dans les montagnes riches en eau, les populations de petits paysans étaient moins en butte à l'aléa climatique que celles du reste du pays. Les paysans des environs des villes et des régions plus ou moins étendues, selon la conjoncture politique, versaient de façon régulière impôts et tributs en nature, en travail, en service militaire pour certains, au pouvoir central en vigueur.

Les groupes d'agropasteurs des montagnes faisaient des offrandes et des prestations de travail aux familles se réclamant d'une ascendance ou d'une compétence religieuse installées près de leurs villages. Ces groupements s'organisèrent en communautés pour faire face à une autorité extérieure, d'une part et entreprendre collectivement, les besognes qui nécessitent une main-d'œuvre nombreuse, d'autre part.

- Sur les zones moins humides et dépourvues d'eau d'irrigation, les exploitations agricoles de grande taille surtout, étaient dirigées par les grandes familles elles-mêmes, qui possédaient les moyens de production (attelages et moyens de nourrir les animaux de traits). Les travailleurs dépendaient directement de ces propriétaires. Les relations au sein des groupes villageois étaient moins fortes et la mobilité de la population, plus

grande.

- Dans les oasis au Sahara, «le statut de haratin (laboureurs, ou Noirs, dans un amalgame de sens) était plutôt diversifié. La majorité des palmiers et des droits d'eau appartenaient aux chorfa (nobles, descendants du Prophète Mohammed Qsssl), aux mrabtins (familles dotées d'un pouvoir d'intercession religieuse), à des grands nomades caravaniers et éleveurs, mais les cultures pratiquées, aussi bien par des esclaves et des khammès «libres» que par des petits paysans indépendants qui possédaient des droits d'eau en proportion de leur participation à l'aménagement des réseaux d'irrigation et ne devaient aux grandes familles qu'un tribut, dans un système de relations qui pouvaient être complexes.

Revenons à l'ère de la civilisation Islamique laquelle rayonnait sur le Maghreb. Celle-ci contribuera, d'une manière exceptionnelle à la réinsertion de la Berbérie dans les courants d'échanges avec l'Orient arabe, la Méditerranée et l'Afrique au Sud du Sahara. Les bienfaits de cette civilisation, étaient perceptibles à tous les niveaux. D'abord assiste-t-on à un essor démographique, au développement des tissus urbains à travers la création de villes ou la réactivation d'anciens sites urbains et puis le développement des moyens de circulation à l'intérieur des terres de hautes plaines.

Dès lors, une dynamique s'opère de sorte que de nouvelles cités apparaissent avec leurs quartiers organisés, leurs souks, leurs industries et leurs banlieues appelées (fahç). Ainsi el umran (l'urbanisme) s'organise d'une manière spectaculaire de façon utile et commode avec ses ressources en eau, rivières et puits. Ibn Khaldoun, le célèbre historien et sociologue fit remarquer dans El Muquadima, l'existence : «De bons pâturages aux environs pour les troupeaux(...) des «terres cultivables» pour approvisionner les populations en céréales, notamment du bois de construction et de chauffage...et enfin, parfois, le voisinage

Durant des siècles, le territoire agricole a été façonné de telle manière qu'il créa l'équilibre entre les villes et les campagnes. Les contours de cet espace demeurent de mise jusqu'à l'arrivée des Ottomans en 1516, lesquels entreprirent néanmoins, certaines transformations particulièrement sur les modes d'appropriation des terres agricoles.

Les plaines côtières et les fahç à proximité des villes et d'agglomérations comme dans le temps, demeurent les zones de cultures et de productions pour l'approvisionnement des cités d'une part, et la pourvoyance des marchés extérieurs, d'autre part. Ces zones sont souvent irriguées par submersion ou par infiltration à travers l'utilisation de nombreuses techniques : canaux, puits artésiens, norias, captages de sources produisant une gamme variée de produits agricoles : arbres fruitiers, oliviers, figuiers, légumes. Sur les montagnes et tout au long du Moyen-Age et jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, le patrimoine viticole algérien, par exemple, s'est enrichi d'apport provenant d'autres pays (Andalousie, Italie, Turquie).

A cette époque, les modes de production précapitaliste s'ordonnaient autour d'une superstructure politique (Régence turque), «façade étatique inconsistante cachant des formations socio-économiques locales et régionales quasi-indépendantes, fortement autarciques». L'agriculture était organisée dans le cadre du mode de faire-valoir collectifs et féodaux et «les systèmes de production étaient fondés sur un équilibre agropastoral : production de céréales et utilisation de pacages et de parcours».

La période ottomane a ainsi hérité des territoires agricoles façonnés au cours des précédentes périodes. Elle les marquera à son tour de son empreinte et les changements affecteront les statuts juridiques des terres, structures agraires et modes de gestion foncières des espaces agricoles.

La propriété citadine (melk) domine dans les milieux agricoles riches et cultivés intensivement. Nous savons par plusieurs sources, que «les jardins (des) fahç étaient possédés par les riches commerçants, les patrons hdar, des membres de tribus maghzen ou des dignitaires turcs Les haouch de la Mitidja, vastes fermes travaillées par des khammès, des captifs de la course et des ouvriers agricoles, appartenaient à des propriétaires fonciers ou à des dignitaires de la Régence. Hamdan Khodja, auteur du *Miroir*, se déclare par exemple «possesseur de père en fils d'une assez grande partie de cette plaine, comme les familles Bougandoura et Nasseph Khodja». Les exploitations agricoles et les vergers arboricole et oléicole des massifs montagneux obéissaient, quant à eux, davantage aux règles qui régissent la propriété familiale indivise (statut melk). **A suivre**



Médéa

# Série d'expertises pour le minaret de la mosquée En Nour

**Des expertises techniques ont été effectuées sur l'un des minarets de la mosquée En Nour, sis au centre-ville de Médéa, après l'apparition de fissurations à différents endroits de la structure, a indiqué à l'APS, le directeur des affaires religieuses et des wakfs, Hamza Laouaredj.**

«**D**es études de diagnostics et géotechniques ont été menées sur site par le Centre de diagnostics et d'expertises, relevant de l'organisme de contrôle technique de construction (CTC) d'Alger, en vue d'établir un constat sur l'état de conservation de l'ouvrage, d'identifier l'origine des fissurations apparues en juin 2015 au niveau du minaret droit de la mosquée et proposer des solutions adaptées», a-t-il expliqué.

La première expertise, réalisée à la fin novembre 2015, recommandait d'entreprendre des investigations géotechniques au niveau de l'infrastructure, mais également du sol d'assise et du système de fondation, afin de déterminer les facteurs qui ont favorisé la déstabilisation de l'ouvrage, haut de 56

mètres, a fait savoir ce responsable. Ces investigations ont été exécutées en avril dernier et ont conclu à la nécessité d'élaborer une étude de réalisation à même d'assurer la stabilité du minaret en question.

Le responsable a affirmé qu'aucun rapport d'expertise ne fait mention d'un quelconque risque d'effondrement du minaret ou de danger sur les riverains de la mosquée, mais recommande l'entame, dans les meilleurs délais possibles, de travaux de drainage et de confortement de la structure, a-t-il ajouté.

Une commission technique, composée de différentes directions, a été installée à l'effet de suivre ce dossier et de superviser les travaux qui seront menés sur le site, soulignant que ces services attendent la finalisation de l'étude de réalisation, confié par l'association



de la mosquée à un bureau d'étude local pour introduire une demande de financement des travaux auprès des pouvoirs publics. La mosquée En Nour, implantée en plein cœur

du centre-ville de Médéa, est le premier lieu de culte musulman édifiée en Algérie après l'indépendance.

Reda A.

El Tarf

## 750 millions de dinars de créances à recouvrer par l'ADE

**L**e montant des créances impayées de l'antenne de l'Algérienne des eaux (ADE) de la wilaya d'El Tarf ont atteint 750 millions de dinars, a-t-on appris, dimanche, du responsable de cette entreprise.

L'ADE œuvre à sensibiliser ses abonnés quant à l'importance de payer leurs factures a précisé M. Kamel Riah, soulignant que de multiples campagnes de sensibilisation ont été organisées dans l'objectif d'inciter et d'expliquer les facilités accordées aux abonnés en vue du recouvrement des créances.

Il a, dans ce sens, déclaré que l'ADE privilégie l'option d'un règlement à l'amiable, par le recours au rééchelonnement des dettes des abonnés avant toute action en justice.

La même source a fait savoir que pas moins de 500 dossiers d'abonnés réfractaires ont été transférés à la justice, depuis le mois de janvier dernier.

Des rencontres périodiques sont tenues

avec les services de la wilaya dans le cadre du suivi de la situation des créances détenues par les APC (Assemblée populaire communale) et autres administrations publiques, a-t-on ajouté.

M. Riah a, d'autre part, signalé de nombreux cas de branchements illicites, insistant sur le rôle des contrôleurs par le biais desquels les abonnés recourant à ce procédé sont démasqués.

Une campagne de coupure d'eau aux citoyens réfractaires sera lancée incessamment, a-t-on souligné.

Il s'agit d'une action d'envergure visant à contribuer à assurer une «bonne santé financière» à l'ADE et à éviter de perturber le programme d'investissement et d'hypothéquer les objectifs de l'entreprise. L'ADE El Tarf compte 760 employés répartis à travers ses cinq centres (El Kala, Bouteldja, Dréan, Besbès et Bouhadjar) assurant des prestations de service à près de 79 000 abonnés, a-t-on indiqué.

H. K.

Ouargla

## Vers la prise en charge de tronçons dégradés

**P**lusieurs opérations ont été retenues pour le renforcement et la modernisation de tronçons dégradés de la RN53, reliant la daïra frontalière d'El Borma et celle de Hassi Messaoud, a-t-on appris dimanche auprès de la direction des travaux publics (DTP) de la wilaya de Ouargla.

Projetées avec un financement d'un milliard de DA, ces opérations, à lancer avant la fin de l'année en cours, portent sur la réhabilitation de 43 km de cet axe routier long de 330 km, une des préoccupations de la population de cette région frontalière, a expliqué le DTP, Bachir Herrane.

Il a fait état de l'examen des dossiers des entreprises soumissionnaires pour ce projet, en précisant que la réhabilitation d'une centaine de kilomètres restants se fera ultérieurement au titre de différents programmes de développement.

Les autres tronçons de cette route névralgique se trouvent en «bon» état, suite aux opérations réalisées ces dernières années et qui ne demandent que des actions d'entretien et de désensablement périodiques, à l'origine de la perturbation du trafic routier.

La route El Borma-Hassi Messaoud revêt

une importance particulière pour la circulation des véhicules des compagnies pétrolières opérant dans la région, ainsi que pour le développement économique local et la circulation des citoyens vers le chef-lieu de la wilaya, distant de plus de 400 km.

La wilaya de Ouargla dispose d'un réseau routier long de plus de 2 000 km, dont 1 500 km de routes nationales.

Quelque 64% de ces routes qui traversent l'Erg oriental sont régulièrement exposés au phénomène de l'ensablement, nécessitant ainsi des efforts continus pour leur entretien périodique.

T. L.

Dépôt de comptes sociaux à Oran

### 50 PV dressés contre des sociétés retardataires

Le service du contrôle des pratiques commerciales et contre la concurrence de la Direction du commerce d'Oran a dressé, depuis juillet dernier, plus de 500 procès verbaux contre des sociétés et entreprises économiques accusant un retard dans la procédure de dépôt légal des comptes sociaux de l'exercice 2014, a-t-on appris, dimanche, du chef du service précité.

Cette opération, lancée depuis juin dernier, concerne 2.931 sociétés soumises à l'enregistrement au registre du commerce de la wilaya. Les gérants de ces entités ont retardé le dépôt légal de leurs comptes sociaux pour l'année

2014 et ce, suite à une opération de recensement exhaustif réalisée par la Direction du commerce, ajoute Nouredine Mokaddam.

Ainsi, 504 PV ont été dressés à ce jour et 469 autres ont reçu des convocations pour expliquer à leurs propriétaires des conditions et modalités du dépôt légal des comptes sociaux. "L'opération se poursuivra jusqu'à la fin de l'année pour clore définitivement ce dossier", a souligné le responsable.

Ces procédures interviennent en vertu de la loi 04-08 en date du 14 août 2004 portant sur les conditions de pratique d'activités commerciales qui stipule qu'en cas de non dépôt légal par les sociétés des comptes sociaux au niveau du centre national du registre de commerce, des mesures réglementaires seront prises à leur rencontre et des PV de poursuites et le versement d'une amende de 30.000 DA qui peuvent conduire à des poursuites judiciaires.

L'objectif du dépôt de ces comptes sociaux est de déterminer les entreprises, les instances financières, les opérateurs économiques et autres pour recueillir des données permettant d'évaluer la situation financière des entreprises commerciales.

H. F.

Tadjenanet (Mila)

### Lancement d'un projet de 400 logements en location-vente

La première pierre d'un projet de réalisation de 400 logements de la formule location-vente de l'Agence nationale d'amélioration et développement du logement (AADL) a été posée dimanche à Tadjenanet par le wali de Mila, Mohamed Djamel Khanfar.

A livrer dans 27 mois, ces logements font partie d'un total de 3.200 logements AADL retenus pour la wilaya dont 2.800, au titre de la 1ère tranche et 400 au titre de la seconde tranche, a indiqué le directeur de wilaya du logement, Miloud Fadhel.

Le wali a indiqué à l'APS qu'il sera procédé début nombre au lancement de 1000 logements à Marcho sur les hauteurs de la ville de Mila après la résolution du problème du foncier de projet.

Des projets de logements AADL ont été dernièrement lancés à Chelghoum Laïd (500 unités), Ferdjioua (500 unités), Telaghma (400 unités) et Tadjenanet (400 unités), a encore ajouté le directeur du secteur qui a précisé que la deuxième tranche AADL est actuellement au stade des procédures de lancement.

Les souscripteurs de la wilaya de Mila au programme AADL ont manifesté à plusieurs reprises notamment sur les réseaux sociaux leur mécontentement quant au rythme d'exécution jugé très long du programme dans la wilaya.

Riad D.



# CONFLITS ▶▶

Syrie

## Aucune frappe aérienne à Alep durant sept jours, selon la Russie

Les aviations syrienne et russe n'ont mené aucune frappe sur Alep en Syrie durant les sept derniers jours malgré la fin de la trêve survenue ce week-end, a assuré hier l'armée russe.



« **A**u cours des sept derniers jours, tous les vols des armées de l'Air russe et syrienne ont été interrompus. Les avions ne vont pas vers la ville et ne mènent pas de frappes », a affirmé dans un communiqué un porte-parole militaire russe, Igor Konashenkov.

Selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme (Osdh) toutefois, des tirs d'artillerie et des frappes aériennes ont visé l'est d'Alep depuis l'expiration de la trêve.

Selon le porte-parole de l'armée russe, six couloirs permettant à des civils d'évacuer la ville sont toujours en fonctionnement et 48 femmes et enfants les ont emprun-

tés lundi soir.

La Russie a exclu lundi une nouvelle trêve humanitaire à Alep.

Près de 500 personnes ont été tuées et plus de 2.000 blessés depuis que l'armée syrienne et son allié russe ont lancé le 22 septembre une opération d'envergure visant à reprendre l'est d'Alep.

L'ancienne capitale écono-

mique de la Syrie est divisée depuis 2012 entre des quartiers ouest tenus par le régime et des zones est contrôlées par les rebelles.

Le conflit syrien a fait plus de 300.000 morts et déplacé plus de la moitié de la population du pays depuis son déclenchement en mars 2011. **AFP**

## L'offensive à Mossoul «identique» à celle d'Alep selon Lavrov

L'offensive des forces irakiennes soutenues par les Etats-Unis à Mossoul en Irak est «identique» à celle des troupes syriennes soutenues par l'aviation russe à Alep, dans le nord de la Syrie, a déclaré hier le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov.

«Hier, j'ai demandé à John Kerry au téléphone: qu'est-ce qu'il se passe à Mossoul ? Ils préparent une opération pour libérer cette ville des terroristes. A Alep aussi, il faut libérer la ville des terroristes», a déclaré le responsable russe lors d'un forum à Moscou de l'Association of European Business (AEB). «A Mossoul, il y a exactement le même mot d'ordre que ce que nous faisons à Alep. La coalition américaine prévient les habitants et leur dit de partir. Exactement comme à Alep, des couloirs (humanitaires) ont été mis en place», a ajouté Sergueï Lavrov, qui s'est entretenu lundi avec le secrétaire d'Etat américain par téléphone. L'armée irakienne a lancé il y a plus d'une

semaine une large offensive pour reprendre Mossoul, dernier grand fief du groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI/Daech) en Irak, soutenue par la coalition antiterroriste dirigée par les Etats-Unis qui a mené lundi une vague sans précédent de raids aériens.

Mais selon le ministre russe des Affaires étrangères, son homologue américain lui a assuré que la situation était «complètement différente».

«A Mossoul, nous avons planifié cela à l'avance tandis qu'à Alep, vous n'aviez rien prévu et les civils souffrent», a répondu John Kerry à Sergueï Lavrov, selon les propos de ce dernier.

«Mais les estimations de l'ONU disent que si une opération à Mossoul a lieu comme prévu, et elle aura lieu, le nombre de réfugiés qui s'en iront, qui quitteront leur foyer, variera de quelques centaines de milliers à presque un million», a conclu M. Lavrov. **H. K.**

Turquie  
**Une dizaine de blessés dans une forte explosion à Antalya**

Une puissante explosion d'origine indéterminée s'est produite mardi matin à Antalya, station balnéaire du sud de la Turquie, faisant au moins 10 blessés, ont rapporté des chaînes d'information.

Le maire de la ville, Menderes Türnel, a fait état, sur la chaîne NTV, de «10 à 12 citoyens légèrement blessés par des éclats de verre» et a estimé qu'il était «trop tôt» pour parler d'un éventuel «acte terroriste» après l'explosion qui a eu lieu sur le parking de la Chambre de commerce de la ville.

Selon l'agence de presse Dogan, un véhicule a été totalement détruit et au moins quatre autres ont été endommagés.

Cette explosion survient alors que la Turquie a été secouée depuis plus d'un an par plusieurs attentats, liés à la reprise du conflit kurde ou attribués au groupe Etat islamique (EI), qui ont fait des dizaines de morts, notamment à Istanbul et Ankara.

Antalya, est l'une des principales stations balnéaires turques sur la côte méditerranéenne, et une destination prisée des touristes occidentaux.

Les autorités de plusieurs villes, dont Ankara, avaient interdit la semaine dernière les rassemblements publics, évoquant un risque d'«attentats».

**AFP**

Pakistan

## 60 morts dans l'attaque d'une école de police à Quetta

Quetta (Pakistan) (AFP) - Trois kamikazes lourdement armés ont fait irruption pendant la nuit dans une académie de police de Quetta, dans le sud-ouest du Pakistan, semant la terreur pendant plusieurs heures et tuant une soixantaine de personnes.

Il s'agit de l'une des attaques les plus meurtrières cette année au Pakistan après celles de Lahore le 25 mars (75 morts) et Quetta le 8 août (73 morts).

L'attentat a fait l'objet de deux revendications distinctes, la première des talibans pakistanais (TTP) et la seconde de l'organisation Etat Islamique (EI).

La première, signée de la faction locale de Karachi du TTP, explique que l'attentat visait à «venger le meurtre indiscriminé de nos moudjahidine» par des membres des forces de l'ordre dans la province du Pundjab, selon un communiqué reçu par l'AFP.

L'EI a pour sa part affirmé via son agence de propagande Amaq que l'attaque avait été menée par «trois kamikazes de l'Etat Islamique».

Les hôpitaux locaux ont indiqué avoir reçu 61 corps dont 7 sont pour le moment non identifiés. On ignorait dans l'immédiat si les assaillants en faisaient partie.

Parmi les victimes figure un capitaine, a indiqué l'hôpital militaire de Quetta. La plupart des autres sont de jeunes recrues de l'académie. Quelque 118 personnes ont également été blessées. Selon l'armée, les assaillants ont pénétré avant minuit dans le Collège de police situé à une vingtaine de kilomètres à l'est de Quetta, capitale de la province du Baloutchistan. Les vastes locaux abritaient des centaines de recrues de la police, dont beaucoup ont fui, terrifiées, pendant l'assaut.

«Il était environ 22h30 (17h30

GMT), nous étions assis en train de jouer aux cartes. Nous avons soudainement entendu des tirs et nous nous sommes cachés sous les lits. Les tirs étaient intenses et nous ne savions pas quoi faire», a raconté à l'AFP, Arslan, une recrue blessée soignée à l'hôpital.

L'un des assaillants s'est fait exploser, a témoigné un autre jeune homme blessé, Rizwan. «Nous avons appelé l'armée à l'aide et ils sont venus, certains d'entre nous ont été sauvés, mais d'autres étaient déjà morts».

Une fois l'alerte donnée, les forces de sécurité se sont mobilisées en l'espace de 20 minutes, a déclaré le général Sher Afgan, commandant du Frontier Corps, un corps paramilitaire chargé de la contre-offensive. Sur place, «nous avons découvert que des recrues avaient été prises en otage».

«Il a été mis fin à l'attaque environ trois heures après notre arrivée», a-t-il ajouté. Le général a

attribué l'attaque à une faction du groupe islamiste Lashkar-e-Jhangvi, allié des talibans pakistanais. Selon lui, les assaillants «communiaient avec des cadres en Afghanistan». «Cette guerre continue et va continuer», a commenté de son côté le ministre de l'Intérieur Chaudhry Nisar Ali Khan. «Ils (les terroristes) opéraient auparavant depuis le Pakistan. A présent ils le font depuis l'autre côté de la frontière» afghane, a-t-il accusé. Les forces de sécurité continuaient de patrouiller sur les lieux du drame mardi matin tandis que des proches de victimes, arrivés sur place en larmes, étaient renvoyés vers les hôpitaux. L'attaque a été menée par trois kamikazes armés, a déclaré le ministre de l'Intérieur de la province du Baloutchistan, Mir Sarfaraz Ahmed Bugti.

«L'homme en poste sur la tour de garde s'est battu très courageusement. Après l'avoir tué, les

terroristes ont réussi à entrer», a relaté M. Bugti, rejetant la notion de «faillite dans la sécurité».

Le Baloutchistan, la plus vaste et la plus pauvre des provinces du Pakistan en dépit d'importantes ressources naturelles, est l'une des plus instables du pays. Elle est régulièrement secouée par des violences islamistes, en proie à des conflits inter-communautaires ainsi qu'à une insurrection séparatiste. En août, un attentat revendiqué à la fois par une faction talibane, Jammat-ul-Ahrar (JuA), et par le groupe Etat islamique (EI) avait fait 73 morts dans un hôpital de Quetta. Le Baloutchistan est également considéré comme stratégique car il est appelé à abriter d'ambitieuses infrastructures routières et énergétiques devant relier «couloir» économique sino-pakistanaise (CPEC) représentant 46 milliards de dollars d'investissements chinois. **AFP**



Nigeria

# L'économie étranglée par le manque de devises étrangères

Le cauchemar du manque de devises étrangères continue au Nigeria et affecte désormais toute l'économie du pays, jusqu'à l'homme le plus riche d'Afrique, Aliko Dangote.



Une légère augmentation des cours du pétrole, à près de 50 dollars le baril, n'aura pas permis au géant d'Afrique de l'Ouest, désormais second exportateur d'or noir du continent, de résoudre sa crise de pénurie de devises.

Le Nigeria qui a fondé son économie presque exclusivement sur le pétrole depuis 50 ans a plongé avec la chute du cours du baril. Mais la crise s'est transformée en récession avec la décision du gouvernement du président Muhammadu Buhari de maintenir artificiellement le taux de change du naira et de limiter les transactions faites en monnaies étrangères.

Le maintien du taux de change a finalement été abandonné en juin, lorsque le gouvernement a officiellement décidé de laisser flotter le naira en fonction de l'offre et de la demande. Mais les restrictions de transactions, notamment en dollars, affectent lourdement les entre-

prises qui peinent à importer leur matériel, leurs matières premières ou à payer leurs salariés expatriés.

L'empire de M. Dangote lui-même a licencié 36 employés expatriés au sein de Dangote Cement Plc et Dangote Industries Limited puis 12 travailleurs locaux de Dangote Industries Limited en octobre, arguant des "coûts opérationnels".

"Cette année a été très éprouvante pour nous, en tant qu'entreprise. Le manque de devises disponibles, couplé à une augmentation sans précédent des taux de change a causé une forte augmentation des coûts pour l'organisation", a expliqué le milliardaire dans une lettre datée du 20 octobre.

Dans les banques, le naira s'échange à 305 nairas contre le dollar au cours officiel. Mais, au marché noir, là où la plupart des entreprises achètent leurs devises, il est à 460 pour un dollar.

En même temps que le

naira s'effondrait, la situation économique s'est aggravée avec les attaques perpétrées par des militants sur les installations pétrolières dans le sud du pays.

La production est passée de 2,2 millions de barils par jour au début de l'année à 1,4 million à cause des violences.

Alors que le pays était le symbole d'une Afrique en pleine croissance, l'économie du Nigeria a finalement ralenti et les prévisions annoncent une contraction de son PIB pour 2016, pour la première fois depuis 25 ans, selon l'agence Bloomberg.

Maintenant que la crise affecte même le multi-milliardaire Dangote, tous les acteurs de l'économie peuvent s'inquiéter.

"C'est regrettable", explique Muda Yusuf, directeur de la Chambre de commerce et d'industrie de Lagos, poumon économique du pays. "Peu d'entreprises ont assez de

devises pour financer leurs besoins en matières premières, essentielles à leur production", confie-t-il à l'AFP.

L'une des raisons selon lui, est que, malgré le flottement officiel, le cours du naira est toujours artificiellement maintenu à un taux bas pour empêcher une trop grande augmentation des prix malgré la dernière dévaluation, et devrait être "totalement libéralisé".

"Un taux de change flexible va encourager les échanges et plus de dollars circuleront", dit-il.

Les compagnies aériennes également souffrent de cette crise. La semaine dernière, Emirates et Kenya Airways ont annoncé la suspension de leurs vols pour la capitale fédérale Abuja à partir du 30 octobre et du 15 novembre, respectivement - même si elles conversent Lagos comme destination.

United et Iberia Airlines ont déjà suspendu toutes leurs opérations au Nigeria, ne pouvant plus rapatrier leurs profits, gagnés en nairas mais qui doivent être enregistrés en dollars ou en euros sur les comptes de l'entreprise.

Ainsi, nombreuses compagnies internationales se sont plaintes que le Nigeria leur devait des centaines de millions de dollars de billets, que la Banque centrale garde précieusement pour combler ses réserves.

"Bien que l'idée passe mal au sein de l'administration nigérienne, les réalités macro-économiques vont contraindre à une nouvelle baisse du naira cette année", note BIM Research dans un rapport d'octobre.

La situation n'est plus tenable et pour de nombreux analystes financiers, une nouvelle dévaluation est à attendre bientôt, qui entraînera une inévitable hausse des prix, alors que les Nigériens peinent déjà à acheter leurs produits de consommations de base.

AFP

Pour trouver un consensus

## La CPI appelle au dialogue avec les Etats tentés par le retrait

Le président de l'Assemblée des Etats parties au traité fondateur de la Cour pénale internationale (CPI) a appelé lundi à "trouver un consensus" avec les Etats africains critiques, soulignant que le retrait annoncé par l'Afrique du Sud et le Burundi ne serait effectif que dans un an. "Aujourd'hui plus que jamais, il y a un gigantesque besoin de justice universelle", a déclaré le président de l'Assemblée des Etats parties au statut de Rome, fondateur de la CPI, Sidiki Kaba, évoquant "les tragédies qui se déroulent sous nos yeux".

"C'est dans un délai d'un an que le retrait devient effectif", a relevé devant la presse à Dakar M. Kaba, par ailleurs ministre sénégalais de la Justice, au sujet des décisions en ce sens annoncées la semaine dernière par l'Afrique du Sud et le Burundi. "Il faut saisir cette opportunité pour engager un dialogue avec les Etats qui voudraient quitter la CPI. Pour cela, il faut écouter leurs appréhensions, leurs récriminations, leurs critiques".

M. Kaba a exhorté ces pays à "donner une chance au dialogue, à la négociation", estimant que la prochaine assemblée générale des Etats parties, du 16 au 25 novembre à La Haye, pourrait permettre de "trouver un consensus dynamique".

Le ministre sénégalais a également prôné le renforcement des systèmes judiciaires nationaux, rappelant que si neuf de ses dix enquêtes de la CPI avaient été ouvertes dans des pays africains, c'était en tant que juridiction d'"ultime recours", et à la demande de ces pays.

"Si chaque Etat jugeait les crimes énoncés (relevant de sa compétence, NDLR), la Cour pénale internationale serait moins sollicitée, aurait moins de travail. Ainsi, l'Afrique jugerait les Africains sur le continent", a-t-il poursuivi.

R. A.

Kenya

## Nouvelle attaque meurtrière à l'explosif à Mandera

Au moins 12 personnes ont été tuées ce mardi matin dans une attaque à l'explosif visant une maison d'hôtes à Mandera. Il s'agit d'une deuxième attaque en moins d'un mois dans cette ville du nord-est du Kenya frontalière de la Somalie. " Nous avons trouvé 12 corps jusqu'à présent ", a déclaré un responsable policier sur place avant d'ajouter : " Nous sommes toujours en train de fouiller la zone avec l'aide de la police antiterroriste et de chiens renifleurs. " Le responsable de la police du comté de Mandera, Job Boronjo, a confirmé sur plusieurs médias kenyans le bilan de 12 morts.

C'est la deuxième attaque à Mandera en moins d'un mois : si celle de ce mardi matin n'a pas encore été revendiquée, la précédente, le 6 octobre dernier, l'avait été par les insurgés islamistes radicaux somaliens shebabs.

Un commando shebab avait alors tué six personnes dans un complexe résidentiel abritant des employés du secteur du bâtiment. Ils avaient eu recours à de puissants explosifs pour détruire une partie du mur d'enceinte et pénétrer ensuite dans le complexe.

Depuis son intervention militaire dans le sud de la Somalie en 2011 pour lutter contre les shebabs, le Kenya a été la cible de plusieurs attentats meurtriers. En septembre 2013, un commando shebab faisait 67 morts contre le centre commercial Westgate à Nairobi.

RFI

Génocide rwandais

# Le procès en appel de Simbikangwa ouvert à Bobigny

Le procès en appel de Pascal Simbikangwa, premier Rwandais condamné en France pour sa participation aux massacres de 1994, s'est ouvert mardi devant les assises de Bobigny.

Pascal Simbikangwa est apparu dans le box des accusés, assis sur un fauteuil roulant, veste en cuir marron et pantalon de jogging gris. Sur ses genoux, un petit bloc-notes et un stylo.

Cet ex-officier de la garde présidentielle rwandaise, reconverti

dans la police politique après l'accident qui l'a cloué dans un fauteuil roulant en 1986, comparait en appel pour "complicité de génocide" et "complicité de crimes contre l'humanité".

Il y a deux ans, la cour d'assises de Paris l'avait condamné à 25 ans de réclusion criminelle pour génocide et complicité de crimes contre l'humanité.

A Bobigny mardi, il s'est présenté sous son autre nom Senyamuhara Safari, sous lequel il avait été arrêté en 2008 dans l'île

française de Mayotte pour trafic de faux papiers.

"J'étais militaire et après mon accident j'ai travaillé dans le civil", a-t-il dit à la cour. A Mayotte, "je travaillais personnellement, je donnais quelques cours de mathématiques au lycée", a-t-il ajouté.

Pascal Simbikangwa est accusé d'avoir, à Kigali et dans sa région natale de Gisenyi (nord-ouest), organisé les barrages routiers au passage desquels étaient filtrés et exécutés les Tutsis, d'avoir donné des instructions et

livré des armes aux miliciens Interahamwe qui tenaient ces barrages.

Tout au long de son premier procès, Simbikangwa, qui nie les faits, n'avait cessé de minimiser son rôle et sa compréhension des massacres à l'époque.

Il avait ainsi répété à la stupéfaction générale n'avoir vu aucun cadavre pendant les 100 jours d'avril à juillet 1994, au cours desquels au moins 800.000 personnes, en majorité Tutsis ainsi que des Hutus modérés, ont été

massacrées. Depuis ce procès "historique", le tout premier en France d'un Rwandais pour le génocide de 1994, un deuxième a eu lieu, celui de deux anciens bourgmestres, Octavien Ngenzi et Tito Barahira. Ils ont été condamnés à perpétuité en mai 2016 pour leur participation au génocide et ont fait appel.

Pascal Simbikangwa, 56 ans, risque lui aussi la perpétuité lors de ce second procès, qui doit se tenir jusqu'au 9 décembre.

AFP

Catastrophe ferroviaire au Cameroun

# Ce que disent le gouvernement et Camrail

Alors que le Cameroun a rendu un hommage aux 79 victimes qui ont péri dans le déraillement d'un train Yaoundé-Douala, la population réclame des explications aux autorités camerounaises, mais aussi à l'exploitant de cette ligne de chemin de fer, Camrail. Une enquête est en cours pour déterminer les causes de l'accident.



**S**ur instruction du président Paul Biya, rentré dimanche au Cameroun après un mois passé à l'étranger, le pays observait lundi une journée de deuil national et les drapeaux étaient en berne.

Des cérémonies d'hommages aux 79 victimes du déraillement du train ont eu lieu à Yaoundé, Douala et Eseké. Dans cette ville du sud-ouest du pays où s'est déroulé le drame, le préfet et le maire de la localité ainsi qu'un représentant du groupe Bolloré étaient présents lors du recueillement. Le directeur régional de l'entreprise française propriétaire de Camrail (exploitant de la ligne de chemin de fer), Mohamed Abdoulaye Diop, a tenu à présenter ses condoléances et a précisé que "les enquêtes sont en cours" pour faire la lumière sur cette catastrophe ferroviaire.

"Je pense que pour chaque partie et pour les familles des disparus, il est important que des

explications soient trouvées. Il y a des équipes techniques qui sont rodées dans les chemins de fer. Ces équipes, dès les premiers instants, sont arrivées pour accompagner les nôtres. Je parle d'enquête interne", ajoute Mohamed Abdoulaye Diop.

## La classe politique demande des explications

Le pouvoir a en effet annoncé l'ouverture d'une enquête "approfondie" sur les circonstances de ce drame. Mais le parti d'opposition Front social-démocrate (SDF) réclame une enquête menée par des personnalités sans rapport avec l'exécutif pour faire la lumière sur tous les volets du dossier.

"L'exécutif ne peut pas prétendre mettre sur pied une enquête, elle doit être véritablement indépendante, sinon au moins parlementaire, pour que les responsabilités soient identifiées", clame Joshua

Ossih, premier vice-président du SDF. "Il faudra qu'on enquête non seulement sur la qualité de la concession du rail camerounais, mais aussi sur l'infrastructure de transport", ajoute le député sur RFI.

Selon Joshua Ossih, la route Douala-Yaoundé "est dans le budget 2016 pour une rénovation" et il précise que nous sommes "pratiquement au mois de novembre, donc en fin d'année budgétaire", et que "rien n'a été fait jusqu'à présent".

## Quid de la responsabilité de l'Etat ?

De son côté, le ministre camerounais de la Communication et porte-parole du gouvernement, Issa Tchiroma Bakary, dément toute négligence de l'Etat. "On ne saurait parler de manquement. Nous avons conduit des auscultations sur l'ensemble de notre nationale numéro 3. Nous sommes parfait-

tement au courant de la dégradation de certains aspects de certaines routes qui ont une trentaine d'années. On ne peut donc pas nous accuser de ne pas avoir une vision globale de l'intendance de cette portion de notre route", a-t-il déclaré à RFI.

Rappelons que le train en direction de Douala comptait dix-huit wagons, tous pleins à craquer. Une longueur de rame exceptionnelle causée par l'interruption de la circulation sur la route Douala-Yaoundé suite à un éboulement d'un pont sur la route survenu plus tôt sous l'effet de la pluie. "L'opposition n'a même pas l'humilité de venir à la source pour savoir ce que le gouvernement fait. Les enquêtes sont déjà ouvertes, dès lors que les résultats seront portés à la connaissance du gouvernement, toutes les mesures, dussent-elles être difficiles à prendre, elles seront prises pour nous éviter la répétition d'un tel événement", conclut le ministre.

RFI

Centrafrique

## Appel à se concentrer sur la stabilisation et la réconciliation

■ Le vice-secrétaire général de l'ONU, Jan Eliasson, a déclaré que la Centrafrique peut désormais se concentrer sur la stabilisation, la réconciliation et la reconstruction, maintenant que le pays est sorti d'une des "pires crises de son histoire".

"La communauté internationale a beaucoup investi pour en arriver là", a dit M. Eliasson devant les Etats membres et les principaux partenaires à New York à la veille de sa visite officielle en Centrafrique et de la conférence des donateurs qui se tiendra à Bruxelles le 17 novembre. Des efforts continus face à des risques toujours réels "en ce qui concerne l'ONU, l'appui que nous avons fourni dans les domaines de l'aide humanitaire, de la réconciliation, du relèvement et du développement, et, bien entendu, la présence de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) sont la preuve de notre engagement", a précisé le vice-secrétaire général.

M. Eliasson a souligné que les efforts pour assurer la protection des civils et l'acheminement de l'aide humanitaire sont au premier rang des priorités.

"La moitié de la population a besoin de l'aide humanitaire et souffre de la faim. Un quart des habitants sont déplacés, pour la plupart des femmes et des enfants issus de groupes minoritaires qui ont dû fuir dans les pays voisins", a-t-il rappelé. "Le tissu social est déchiré, les violations des droits de l'Homme continuent d'être généralisées. Il reste capital d'investir dans les services de base et l'infrastructure", a-t-il ajouté.

Selon le vice-secrétaire général, le risque que le conflit reprenne est bien réel, comme en témoignent les affrontements entre groupes armés qui se sont produits ces dernières semaines. "Mais nos chances de réussite en Centrafrique sont elles aussi bien réelles, si nous investissons dans la paix et si, ensemble, nous cherchons à remédier aux causes et aux conséquences du conflit", a-t-il dit.

"Je suis certain que les autorités centrafricaines sauront montrer au peuple et à la communauté internationale qu'elles se sont durablement engagées à faire ce qu'il faut et à entreprendre les transformations nécessaires pour rétablir la sécurité à long terme et la justice pour tous les Centrafricains, en instituant une gouvernance sans exclusive, dans le respect de l'état de droit", a déclaré M. Eliasson.

"Pour que la République centrafricaine y parvienne, il faut que la communauté internationale continue de lui apporter systématiquement son soutien", a ajouté le vice-secrétaire général jugeant que le pays se trouve à un tournant de son histoire.

Reda A.

Côte d'Ivoire

# Les ONG mobilisées pour expliquer le texte de la Constitution

**A**lors que la majorité présidentielle milite activement pour le "oui" à la nouvelle constitution, et que l'opposition appelle ses militants et sympathisants à rester chez eux et à boycotter le scrutin plutôt que de voter "non" et la société civile doit expliquer en un temps record, une semaine, le contenu des 184 articles de cette troisième constitution afin que les électeurs puissent se faire eux-mêmes une opinion positive ou négative de ce

texte avant de choisir le bulletin.

Ce sont des milliers de brochures que les équipes de différentes ONG comme Amnesty international, Citoyens et participation [CIVIS-Côte d'Ivoire] ou encore le Wanep [West Africa Network for Peacebuilding] distribuent depuis samedi dans les 26 communes de Côte d'Ivoire.

Pour Ahmed Coulibaly, superviseur d'Amnesty international pour le quartier d'Abobo, les populations sont plus sensibles

au fait "qu'on s'intéresse à eux" qu'aux orientations des différents partis politiques. Est-ce que ce texte "est en mesure d'apporter la paix?", est-ce qu'il est utile pour elles? Voilà les questions que les gens se posent, raconte Ahmed Coulibaly.

Ni partisans du oui ni partisans du non, ces bénévoles tentent de faire comprendre à une population souvent illettrée et en moins d'une semaine ce qu'il y a dans les 184 articles de cette nouvelle

constitution. "Il faut dire les choses telles qu'elles sont, cela nous semble à nous mêmes court", concède Marie-Joëlle Keï, coordinatrice du Wanep. Elle rappelle que son organisation avait demandé à commencer la campagne d'explication plus tôt mais "en raison de contingences de financement", cela n'a pas été possible.

Pour Nathalie Kouakou, présidente d'Amnesty, "Les politiques ont un rôle très important: en

allant faire campagne, qu'ils expliquent! Au lieu de dire aux gens 'voterez-vous parce que c'est la constitution de X', dites aux gens: 'voici le contenu de la constitution'! Et les partisans du non et de l'abstention doivent faire la même chose!"

Une fois leur mission de sensibilisation terminée les ONG se rendront dans les 26 localités du pays afin de veiller au bon déroulement du scrutin.

RFI

Australie

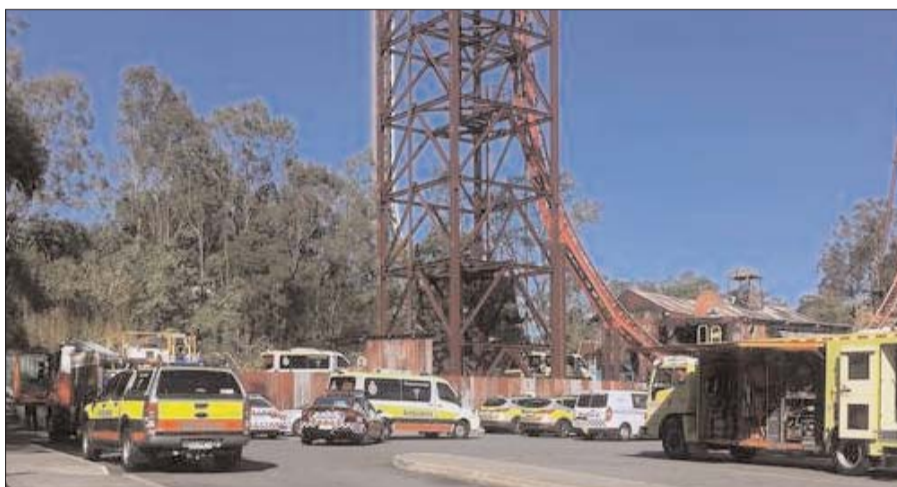
# Quatre morts dans un accident dans un parc d'attractions

**Q**uatre personnes ont été tuées mardi dans un accident survenu dans le parc d'attractions Dreamworld sur la Gold Coast australienne, région touristique de l'est du pays, selon la police, des témoins racontant qu'un radeau s'était apparemment renversé dans des «rapides».

Dreamworld, qui compte une quarantaine d'attractions diverses, avait fait état auparavant de trois morts.

«Les décès de quatre adultes ont été confirmés» dans le parc Dreamworld, a déclaré la police de l'Etat du Queensland dans un communiqué, ajoutant qu'un système de traction par courroie avait joué un rôle dans l'accident.

Le Gold Coast Bulletin a expliqué que le drame s'était produit sur une attraction imitant des rapides, baptisée «Thunder River



Rapids», et qui utilise des radeaux circulaires de six places tractés.

«Dreamworld travaille aussi vite que possible pour établir les circonstances de l'accident et travaille étroitement avec les autorités et la police pour ce faire», a dit le parc dans un communiqué.

Lia Capes, qui s'apprettait à monter à bord d'un des radeaux a raconté à la Australian Broadcasting Corporation qu'une embarcation s'était apparemment renversée.

«On a vu une petite fille, sa petite soeur, et sa mère», a-t-elle raconté. «Un type m'a dit que le radeau, le bateau devant lui s'était renversé et que tout le monde criait».

Un autre témoin a dit au Gold Coast Bulletin: «ma soeur et ma nièce étaient sur l'attraction, elles sont si traumatisées, il y a une femme (...) qui a été écrasée».

AFP

Atlantique

## La création d'un sanctuaire pour baleines rejetée

■ La création d'un sanctuaire pour baleines dans l'Atlantique sud, proposée par plusieurs pays de l'hémisphère sud, a été une nouvelle fois rejetée mardi lors d'une réunion de la Commission baleinière internationale (CBI).

La proposition, à laquelle s'opposaient le Japon, la Norvège et l'Islande, des pays pratiquant la chasse à la baleine, n'a recueilli que 38 voix favorables sur un total de 64 voix, n'atteignant pas ainsi les 75% requis pour être adoptée, lors de la 66e réunion de la CBI à Portoroz (Slovénie). La proposition «a échoué», a déclaré Simon Brockington, du secrétariat de la CBI, après le décompte des votes.

Cette proposition, déjà rejetée en 2014 et en 2012, avait été faite par plusieurs nations sud-américaines - Argentine, Brésil, Uruguay - ainsi que par l'Afrique du Sud et le Gabon, avec l'espoir de développer le tourisme d'observation des baleines.

Elle prévoit la création d'un sanctuaire de 20 millions de kilomètres carrés où les populations de baleines pourraient se reconstituer, après avoir frôlé l'extinction au XXe siècle, victimes de la chasse pour leur chair et leur graisse.

Les partisans de la création de ce sanctuaire font valoir qu'environ 71% des quelque trois millions de baleines tuées dans le monde entre 1900 et 1999 ont été capturées dans l'hémisphère sud.

Le sanctuaire devait promouvoir «la biodiversité, la protection et l'utilisation non létale des ressources baleinières dans l'océan Atlantique sud», selon une proposition soumise à la Commission.

Deux sanctuaires existent actuellement, l'un dans l'océan Indien, l'autre dans l'océan Austral ou Antarctique, où chasse le Japon.

AFP

Maison Blanche

## Donald Trump prédit qu'il fera mentir les sondages

**H**illary Clinton et Donald Trump ont donné le coup d'envoi lundi des deux dernières semaines de la campagne présidentielle américaine, le milliardaire républicain prédisant qu'il fera mentir les sondages, avec une surprise dans les urnes digne du Brexit. «C'est une chance unique dans notre vie, notre dernière chance, dans quatre ans ce sera trop tard», a-t-il lancé lors d'un gigantesque meeting à Tampa en Floride, grand Etat où il est donné perdant contre la démocrate. «Je demande aux Américains de s'élever au-dessus du tumulte et du bruit».

«Nous sommes en train de gagner, et pas seulement en Floride, nous allons tout gagner», avait-il déclaré plus tôt lors d'un premier meeting, lui aussi électrique, à St. Augustine. Au niveau du pays, les sondages ne lui sont pas plus favorables qu'en Floride. L'ancienne chef de la diplomatie recueille 45% des intentions de vote en moyenne contre environ 40% pour Donald Trump et 6% pour le libertarien Gary Johnson. Cette avance est très supérieure à celle qui a permis à Barack Obama d'être facilement réélu il y a quatre ans. «Quand nous gagnerons, votre voix se fera entendre dans les couloirs de Washington et dans le monde entier. Ce qui se passe est plus fort que le Brexit», a néanmoins martelé Donald Trump.

Le candidat populiste a dénoncé avec une intensité renouvelée la collusion, selon lui, des instituts de sondages, des médias et du camp d'Hillary

Clinton, qualifiée tour à tour de «menteuse», «crapule» et «corrompue». Et son équipe de campagne a lancé lundi soir depuis la Trump Tower à New York une émission quotidienne sur Facebook Live, qui se poursuivra jusqu'au vote du 8 novembre, dans le but de contourner le «filtrage» des médias.

La «Trump Tower Live», qui imite les émissions des grandes chaînes d'information américaines, a attiré plus de 1,3 million de vues lundi soir sur Facebook. Donald Trump a également dénoncé, à Tampa, le bilan environnemental du président sortant. «Nous allons annuler des milliards et des milliards de paiements aux programmes des Nations unies sur le changement climatique, et nous utiliserons l'argent pour améliorer les infrastructures environnementales des Etats-Unis, notamment l'aquifère de Floride», a-t-il promis.

### Clinton vise le Congrès

Celle qui pourrait devenir la première femme présidente des Etats-Unis a fait campagne dans le New Hampshire (nord-est), où les sondages la donnent gagnante, et où elle est venue donner un coup de pouce à la candidate démocrate au Sénat, Maggie Hassan. Les démocrates estiment possible de reprendre la chambre haute du Congrès aux républicains le 8 novembre, ce qui aiderait une éventuelle présidente Clinton à faire voter ses réformes. «Nous devons mettre fin aux dysfonctionnements qui paralysent

Washington», a lancé Hillary Clinton, précédée sur scène par la sénatrice anti-Wall Street Elizabeth Warren, hussarde préférée du camp démocrate contre Donald Trump. Toute la famille démocrate sillonnait les Etats-Unis pour aider ainsi Hillary Clinton et les candidats au Congrès, notamment Barack Obama, qui se trouvait en Californie. Il ne suffit pas «qu'Hillary gagne, nous devons l'aider à gagner largement pour envoyer un message», a dit le président sortant lors d'une réception de levée de fonds à La Jolla. «Nous ne voulons pas qu'elle passe de justesse, surtout quand l'autre commence à râler en affirmant que le jeu est truqué».

### L'élection a commencé

Les électeurs de Chicago, Washington, Charlotte, Miami, Las Vegas et de nombreuses villes à travers les Etats-Unis peuvent déjà se rendre dans des bureaux de vote et glisser leur bulletin dans l'urne, une option de plus en plus disponible à chaque élection. Ces bulletins ne seront dépouillés que le mardi 8 novembre, jour officiel du scrutin. «Il y aura une grande file d'attente pour voter le jour de l'élection, alors qu'aujourd'hui c'était très, très facile», témoignait un électeur à Miami, Miguel Fuentes. Pas moins de 37 des 50 Etats américains proposeront le vote anticipé en personne d'ici au jour J, et tous offrent le vote par courrier, selon des règles variables.

AFP

Chine

## Une explosion fait 14 morts et 147 blessés

**U**ne puissante explosion a soufflé un bâtiment préfabriqué dans le nord-ouest de la Chine, lundi, tuant au moins quatorze personnes et en blessant 147 autres, rapporte l'agence Chine nouvelle. L'explosion s'est produite dans la ville de Xinmin, dans la province de Shaanxi, et a

endommagé des dizaines d'immeubles, dont un hôpital. Onze blessés sont en soins intensifs, ajoute l'agence.

Les premiers résultats de l'enquête indiquent que des explosifs stockés de manière illégale seraient à l'origine de l'explosion, a précisé Chine nouvelle. Les

autorités ont arrêté le propriétaire du bâtiment et sont à la recherche de son locataire. L'an dernier, une série de violentes explosions dans un dépôt de produits chimiques a fait 185 morts à Tianjin, dans le nord de la Chine.

Reuters

Malaisie

## Un incendie fait au moins six morts dans un hôpital

■ Un incendie a fait au moins six morts et causé l'évacuation de centaines de personnes mardi dans un hôpital de Johor Baru, selon des médias locaux. L'incendie s'est déclaré dans l'unité de soins intensifs, au deuxième étage de l'hôpital «Sultanah Aminah», qui accueillait de nombreux patients, a indiqué le quotidien malaisien «The Star». La police a récupéré les corps de six patients qui n'ont pas pu s'échapper du bâtiment.

R. I.

Véritable passerelle culturelle

# La cantatrice hongroise Klara Csordas anime un concert à Alger

La célèbre cantatrice hongroise Klara Csordas a animé, lundi soir à Alger, un concert de musique lyrique dédié au grand compositeur Bela Bartok dont une partie de l'œuvre constitue une véritable passerelle culturelle entre l'Algérie et la Hongrie.



**A**ccueilli à l'Auditorium Aïssa-Messaoudi de la Radio algérienne, le récital, intitulé «Rencontres musicales de Handel à Bartok», invite à méditer l'œuvre du pianiste compositeur hongrois Bela Viktor Janos Bartok (1881-1945), pionnier de l'Ethnomusicologie.

Attiré par la beauté et le patrimoine musical de la ville des Zibans (Biskra), le pianiste compositeur hongrois y a séjourné en 1913 où il fut inspiré de ses musiques traditionnelles et a composé et enregistré quelque 250 «rouleaux» (supports cylindriques dont la gravure correspond à l'inscription de signaux acoustiques).

«Plusieurs pièces de Bela Bartok, comme *Microcosme* et autres, sont inspirées de la musique populaire de Biskra», a rappelé l'ambassadrice de Hongrie en Algérie, Helga Katalin Pritz, présente au concert, avant d'ajouter que l'œuvre de ce grand compositeur constituait «une passerelle entre les deux cultures algérienne et hongroise».

La mezzo-soprano Klara Csordas, accompagnée au piano par son compatriote Miklos Harazdi a embarqué, 70mn

durant, le public relativement nombreux dans un voyage onirique regroupant les œuvres de grands compositeurs d'opéras universels. Parmi les œuvres d'opéra brillamment rendues par les artistes, *Ombra mai fu/Seise* de Georg Friedrich Haendel, *Voi che sapete/Les noces de Figaro* de Wolfgang Amadeus Mozart, *Habanera/Carmen* de Georges Bizet, *I feel pretty/West side story* de Léonard Bernstein et *Summertime/Porgy and Bess* de Gorge Gershwin. «Chansons populaires» de Bela Bartok, également compositeur de plusieurs œuvres pour piano, de musiques de chambre, d'œuvres pour instruments solistes et orchestre, de musiques scientifiques et de pièces pour chorale, ont été interprétées en dernière partie de programme. Dans un élan lyrique très apprécié par le public, les pièces interprétées racontent l'amour, la gloire, la mélancolie, la joie, la colère, la tristesse ou encore la vie, soutenues par des musiques aux variations multiples et à l'harmonisation empreinte de couleurs esthétiques.

Le duo, époustoufflant de technique et de maîtrise, a donné, dans une ambiance rele-

vée, du plaisir à l'assistance qui a pris part au voyage dans un silence religieux imposé par la solennité du moment.

Marquant son «premier concert en Afrique», la mezzo soprano Klara Csordas, à la voix suave et à la tessiture large a fait montre de toute l'étendue de son talent, donnant des explications pour chaque pièce et entraînant son pianiste dans les nuances d'un exercice difficile qui a mis en valeur toute l'expérience et le professionnalisme du duo.

«Je suis très heureuse de chanter pour le merveilleux public algérois», a-t-elle déclaré.

En présence des directeurs de l'Opéra d'Alger, Noureddine Saoudi et celui de l'Orchestre symphonique national (OSN) Abdelkader Bouazzara, ce concert lyrique aura «ouvert le champ à un projet de coopération» visant à mettre sous les projecteurs cette «belle liaison culturelle» existant entre l'Algérie et la Hongrie, a annoncé Mme l'ambassadrice Helga Katalin Pritz. Le public, ravi, a vécu chaque instant du récital dans la délectation, applaudissant longtemps les artistes à l'issue de chaque pièce interprétée.

La profondeur historique et la

beauté des sites de la ville de Biskra constituant un attrait indubitable, plusieurs artistes et penseurs, y ont succombé, à l'instar de l'historien, philosophe, Ibn Khaldoun, de l'écrivain français André Gide ou encore du photographe orientaliste Auguste Maure qui y ont longtemps séjourné.

Musicologue par ailleurs, Klara Csordas, considérée comme l'une des plus grandes cantatrices au monde, s'est formée au Conservatoire Bela-Bartok et à l'Académie de musique Franz Liszt à Budapest. Elle se produit régulièrement dans toute l'Europe et en Amérique latine.

Miklos Harazdy professeur et directeur du Département accompagnateur de piano et répétiteur en chef de l'Opéra national de Hongrie, présente un large répertoire dans les genres baroque et contemporain qui lui vaut d'être sollicité par de grands maîtres de l'Opéra à travers le monde.

Le concert lyrique «Rencontres musicales de Handel à Bartok» est organisé par l'ambassade de Hongrie en Algérie, en collaboration avec la Radio algérienne.

Riad D.

Festival international du conte de Constantine

## Des histoires de la Sibérie et d'autres de l'Atlas

Les conteuses Sabah Maâch, venue du Maroc et la Russe Marianne Stychkov ont transporté, lundi soir, le public du Théâtre régional de Constantine (TRC), à la 3<sup>ème</sup> soirée du Festival international du conte et du récit au cœur de la Sibérie pour atterrir ensuite sur les monts de l'Atlas dans une soirée captivante. Charmeuses et pleines de vie, les bizuths de cette édition, ont assuré un agréable moment de détente au public constantinois, qui visiblement à pris goût, au fil des soirées à ce genre de spectacle, et qui l'espace d'une soirée, s'est laissé transporter, au gré des récits et des légendes relatés, entre le froid glacial de l'Oural et les contrées plus chaudes du Maroc.

Passionnée du conte et du récit, particulièrement russe, Marianne Stychkov qui vit depuis une vingtaine d'années en France s'est dite ravie de faire découvrir aux autres cultures les contes populaires de son pays natal et notamment ceux originaires des régions de la Sibérie et de l'Oural.

Sabah Maâch, à l'aise sur scène a narré des contes et des légendes, celles que la tradition orale a perpétué pour raconter les histoires d'antan et les choses de la vie.

Organisé par l'association Kan Ya Ma Kan, le festival international dans sa 6<sup>ème</sup> édition, se poursuit au Théâtre régional de Constantine jusqu'au 26 octobre, avec la participation de Halla Jelloul (Syrie), Shirine El Ansary (Egypte), Hamza Litim, Salah Eddine Turki et Amine Hamilli (Algérie).

Pour hier, dans le décor féérique du Palais Ahmed Bey, un après-midi spécial enfant a été au programme du Festival international du conte. D'ici et d'ailleurs, des histoires de cœur, des contes de ruse et des légendes de peuples lointains sont à l'affiche, narrés par des conteurs passés maîtres dans l'art de captiver l'auditoire.

R. C.

Pour éviter les calculs du Salon du livre

## Le Prix Assia Djebar reporté à décembre

**L**e Prix Assia Djebar du roman, décerné pour la première fois au 20<sup>e</sup> Salon international du livre d'Alger (Sila, novembre 2015), a été reporté pour le mois de décembre 2016 «en accord avec le ministre de la Communication Hamid Grine», a indiqué, lundi à Alger, le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi.

«Nous (les deux ministres) avons décidé de ce report pour faire du Prix Assia Djebar un prix national décerné en fin d'année, en dehors des «calculs» du Salon», a dit le ministre de la Culture.

M. Mihoubi qui était l'invité du forum de la Chaîne I de la Radio algérienne a également

fait savoir que «le jury du Prix avait rencontré des difficultés à délibérer dans les délais», lui permettant de désigner les lauréats durant le 21<sup>e</sup> Sila qui s'ouvre jeudi à Alger.

Le Prix Assia Djebar, du nom de l'écrivaine, historienne et cinéaste algérienne disparue en février 2015, est cofinancé par l'Anep (Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité) et l'Enag (Entreprise nationale des arts graphiques), dépendant respectivement des ministères de la Communication et de la Culture.

Au lendemain de l'annonce des trois lauréats du Prix (en arabe, en tamazight et en

français), la presse algérienne avait rapporté les critiques des éditeurs concernant l'organisation de la cérémonie et le «manque de communication» autour de l'événement et des romans candidats.

Ces mêmes éditeurs avaient, par ailleurs, regretté qu'aucune short list de finalistes n'ait été annoncée avant la désignation des lauréats.

A une question sur l'organisation du 21<sup>e</sup> Sila, prévu jusqu'au 5 novembre, le ministre de la Culture a indiqué que les éditeurs exposants avaient été soumis à deux critères : «nouveau des publications proposées à la vente (moins de deux ans) et obli-

gation de fournir un catalogue au moins un mois avant le début du Sila».

Près d'un milliers d'éditeurs - 671 étrangers représentant 50 pays dont l'Égypte comme invité d'honneur- participent au 21<sup>e</sup> Sila. Des réserves ont été émises sur 131 titres, selon son commissaire, Hamidou Messaoudi.

Grand rendez-vous annuel du livre et des lecteurs, le 21<sup>e</sup> Sila propose une programmation mettant à l'honneur la littérature et les écrivains, tout comme les éditeurs algériens qui ont privilégié le roman avec pas moins de 80 nouveaux titres.

H. R.

«Un pardon sincère n'attend pas d'excuses.»  
Sara Paddison



«En disant deux fois pardon, tu ne pardonnes pas deux fois, mais tu rends le pardon plus solide.»  
William Shakespeare

«J'ai le cœur lourd»

# Rihanna rongée par l'inquiétude après la disparition d'une de ses ex-danseuses

*C'était l'incertitude la plus incertaine de toute l'histoire des césars : Julie Gayet, l'actrice nommée dans la catégorie de la meilleure actrice dans un second rôle, également connue pour d'autres choses. Elle n'a rien reçu, mais bon, elle avait droit aux gros plans de Canal+.*

**Rihanna a tenté d'utiliser sa notoriété pour retrouver Shirlene Quigley, une des ses anciennes danseuses, portée disparue depuis ce week-end.**

Rihanna vient de prouver qu'à ses yeux, le show-business n'est pas seulement un business, c'est aussi une famille. Elle a beau ne plus travailler avec la danseuse Shirlene Quigley, elle a très rapidement donné l'alerte après la disparition de celle-ci en publiant sur son compte Instagram une vidéo de la jeune femme et un message pour contacter les autorités. «Cette belle âme, qui fut l'une de mes anciennes danseuses, a DISPARU ! J'ai le cœur lourd en pensant à quel point cela doit être pénible à vivre pour tous ceux qui l'aiment ! Si quelqu'un l'a vue ou a la moindre information sur le lieu où elle se trouve... S'il vous plaît, contactez le commissariat de police de North Bergen.»

La dernière apparition connue de Shirlene Quigley remonte au dimanche 23 octobre, où elle a été vue montant à bord d'un bus à la gare routière de New York aux alentours de 1 heure du matin. En plus de Rihanna, elle a, par le passé, collaboré avec Beyoncé, Missy Elliott et Jamie Foxx.



## COUPLE

# Cinq signes pour qu'il craque totalement pour vous

**Il vous plaît, mais vous ne savez pas si c'est réciproque ? Voici cinq signes qui ne trompent pas et qui vous aideront à y voir plus clair.**

**Il cherche toujours à vous revoir**

Au moment de vous quitter, il vous demande toujours quand vous pourriez vous revoir : il veut convenir d'une date, ou simplement s'assurer que vous serez disponible prochainement pour passer un moment avec lui. C'est le signe qu'il cherche à se rassurer, il a peut-être peur qu'il n'y ait pas de suite à votre rendez-vous, et il préfère prendre les devants pour passer davantage de temps avec vous.

**Il a toujours le sourire**

A chaque fois que vous vous appelez, ou que vous vous voyez, il est enjoué, avenant, il a le sourire et tout semble rouler à merveille dans sa vie. S'il donne simplement l'impression d'être bien dans ses chaussures, c'est aussi le signe qu'il se sent bien avec vous, et votre présence semble illuminer sa journée !

**Il vous effleure**

Quand vous vous asseyez à côté de lui, ses mains effleurent furtivement les vôtres, ses genoux touchent maladroitement vos

jambes, il se met près de vous pour vous parler. Il cherche à créer une proximité entre vous deux, inconsciemment ou non, et ces gestes bien que discrets sont assez révélateurs de son attirance.

**Il est maladroit**

Il bafouille, il ne finit pas ses phrases, il fait tomber son verre, il trébuche... Sa mal-

adresse traduit l'émotion qu'il ressent lorsqu'il est avec vous, et sa timidité prend alors le dessus. Il veut avoir l'air d'un homme qui assure, mais il ne peut résister à vos charmes !

**Il est jaloux**

Point trop n'en faut, mais une once de jalousie peut être révélatrice des sentiments qu'il éprouve pour vous. Si vous évoquez un

ami masculin avec lequel vous vous entendez plutôt bien, il pourrait vous poser des questions sur ce dernier, afin d'évaluer la concurrence. Même s'il essaye de la cacher, sa jalousie peut se traduire par de nombreux petits signes qui ne trompent pas : des questions sur votre dernière soirée en boîte, sur votre nouveau collègue de travail si charmant...

## NUTRITION

Dans notre cerveau, un centre de contrôle de l'appétit est installé. A chaque bouchée avalée, des infos lui sont envoyées qui lui indiquent les doses de gras, de sucre, de protéines, de calories qu'elle contient. Il reçoit aussi celles de l'estomac au fur et à mesure de son remplissage.

Ce «Bison futé» de notre alimentation se tient tranquille tant que ces doses sont nécessaires et que l'estomac n'est pas rempli. Puis il envoie peu à peu des messages de ralentissement et de «stop» qui se traduisent par une diminution de l'appétit : au fur et à mesure du repas, on a de moins en moins envie de manger.

Vous adorez un plat en particulier et vous vous en êtes servi une grande assiette ? Si vous avez atteint votre quota de calories avant de l'avoir terminée, ce qui reste vous paraîtra beaucoup moins bon et vous n'aurez pas envie de la terminer. Sauf en vous forçant à manger encore, ce qui vous

## ÉCOUTER SON APPÉTIT

fait absorber alors des calories dont vous n'avez pas besoin et qui vont augmenter le stock de graisse de vos fesses et de vos cuisses.

**Les bons coupe-faim**

Vous avez une fringale ? Au lieu de vous précipiter sur une dangereuse barre chocolatée ou des biscuits forcément gras, mangez une pomme ou un œuf dur. La première vous apporte plein de fibres et de sels minéraux, le second des protéines. L'un et l'autre peu de calories. Les deux s'installent dans votre estomac qui vous laissera alors tranquille pour un bon moment, le temps de les digérer. On peut difficilement trouver mieux comme coupe-faim au milieu de la matinée ou de l'après-midi. D'autant plus qu'ils sont faciles d'emploi. Si vous êtes de celles qui zappez en partie le petit déjeuner et qui êtes inévitablement victime d'une abominable fringale dans la matinée, emportez un œuf dur dans votre sac. Et

qu'est-ce qui vous empêche d'avoir toujours une ou deux pommes d'avance dans le tiroir de votre bureau ?

**Vive le dessert sucré !**

En diminuant ainsi votre appétit avant ou au début de vos repas, votre Bison futé alimentaire vous dira que vous n'êtes pas encore vraiment rassasiée et qu'il y a encore une petite place pour le dessert.

Il vous apportera de douces sensations. Vous terminerez votre repas dans la béatitude glucidique sans être surchargée. Et il y a de grandes chances qu'alors, votre quota de glucides satisfait, vous n'avez nulle envie de grignoter ensuite un truc sucré dans l'après-midi ou dans la soirée en regardant la télé ! C'est ainsi qu'en employant les bons coupe-faim, vous avez de grandes chances de ne plus manger au-delà de vos besoins énergétiques et de maigrir. Surtout si vous marchez régulièrement tous les jours.



**Les DÉBATS**

Quotidien national  
d'information

Édité par la SARL  
MAHMOUDI INFO

Le fondateur  
Abderrahmane Mahmoudi

• Gérante **Naima MAHMOUDI** • Directeur de la publication **Aïssa KHELLADI** •

• Direction-Administration 2, boulevard Mohamed V, Alger. Tél. : **021.63.45.42** -

Fax : **021.63.45.13** - Service Publicité : **021.63.42.65** • Email : **Lesdebats@hotmail.com** •

Web : **http://www.lesdebats.com** • Impression **SIA** • Publicité **ANEP** 1, avenue Pasteur, Alger, Tél. : **021.73.30.43**

## SPORTS

Nominé pour le ballon d'or dans une liste de 30 joueurs

## Mahrez fier d'en arriver là

**L**e joueur algérien de Leicester City, Riad Mahrez s'est dit fier d'avoir été sélectionné pour le ballon d'or de France football dans une liste comprenant 30 noms qui devrait ensuite dégraisser au fil du temps pour ne comprendre que 10 nominés. Cette bonne nouvelle était attendue, tant le joueur des Verts a réalisé une très belle saison avec son club anglais qui a réussi l'exploit de remporter la Premier League anglaise coiffant au poteau les grands ténors du championnat anglais. Mahrez était, avec Vardi, la révélation des Foxes puisqu'il est derrière la majeure partie des buts inscrits par cette formation anglaise qui a créé la sur-



prise, alors que tout le monde attendait à ce qu'une des formations du Golden Four (Manchester United, Chelsea, Arsenal, Liverpool) remporte le titre. La belle histoire se poursuit donc pour cet ancien joueur de Ligue 2 qui franchit toutes les étapes, les unes après les autres. Mahrez est en effet nommé aux côtés de stars mondiales du football comme Cristiano Ronaldo, Neymar ou encore Lionel Messi. Il devient ainsi le premier Algérien à être retenu dans la liste finale du Ballon d'or. Il s'est exprimé dans les colonnes de France Football au sujet de sa nomination. «C'est un grand honneur. Je suis fier d'être à ce niveau surtout quand on voit

d'où je viens. Mais voilà, je reste concentré. Il ne faut pas s'arrêter là, et continuer à travailler», a-t-il confié, bien décidé de ne pas s'arrêter dans son ascension. Voilà donc un joueur qui a bien la tête sur les épaules et qui croit seulement au travail qui est seul garant d'une quelconque progression. Pour lui, il est important de continuer de la sorte pour tenter de réaliser d'autres exploits que ce soit avec l'équipe ou sur le plan personnel. Le joueur reste déterminé à aller de l'avant et à réaliser d'autres résultats satisfaisants que ce soit avec la sélection nationale ou avec son club de Leicester.

Imad M.

Championnats du monde 2016 de karaté (senior)

## L'Algérie avec 14 athlètes à Linz (Autriche)

■ L'Algérie sera représentée par 14 athlètes dont six (6) filles lors des 23es championnats du monde de karaté 2016 (Kata et Kumité) prévus du 25 au 30 octobre à Linz (Autriche), a indiqué lundi la Fédération algérienne de la discipline (FAK). La sélection algérienne à pied d'oeuvre depuis samedi en terre autrichienne, ambitionne d'arracher «un ou deux podiums», a déclaré le secrétaire général de la FAK, Rachid Meziane. «Selon les prévisions du staff technique national, nous tablons sur deux médailles. La mission sera certainement rude avec la présence des meilleurs athlètes au monde à Linz. Nous visons aussi des places dans le top 10», a fait savoir Meziane. Chez les hommes, les chances algériennes seront défendues par Mouad Achache (-84 kg), Abdelatif Ben Khaled (-67 kg), Abdelkrim Bouamria (-60 kg), Brahim Anis Samy (-75 kg), Hocine Daikhi (+84 kg) et Mouad Ouites (Kata). Hamadini et Hassani seront eux engagés seulement en Kumité par équipes. En dames, Lamia Maatoub (-68 kg), Imen Atif (+68 kg), Djedra Saida (-55 kg), Lidia Besbes (-50 kg), Widad Draou (-61 kg) et Selma Bedja (Kata), ont été retenues pour ces Mondiaux. La sélection féminine algérienne participera également à la compétition du Kumité par équipes. Yacine Gouri (messieurs) et Fouaz Maiza (dames) entraînent les équipes de Kumité, alors que Fouzi Benchehal (hommes) et Imen Lefhouil s'occupent des sélections nationales de Kata.

Fédération internationale de voile (ISAF)

## L'Algérien Mohamed Atbi élu membre du conseil jusqu'en 2020

■ Le président de la Fédération algérienne de voile (FAV) Mohamed Atbi, a été élu membre du conseil de la fédération internationale de voile (ISAF), a-t-on appris lundi auprès de la FAV. Atbi, élu en janvier président de la Confédération africaine de voile (ASCON), siègera au niveau de l'instance mondiale pour un mandat qui court jusqu'en 2020. Atbi, avait été plébiscité par les membres de l'ASCON pour succéder au Seychellois Alain Alcindo, qui gérait les affaires de l'instance africaine par intérim.

CR Belouizdad

## Un nouveau président et ouverture du capital le 11 décembre

■ Le président du CR Belouizdad, Réda Malek, qui admettra de son poste vendredi, poursuivra sa mission jusqu'à l'élection de son successeur lors de la réunion du Conseil d'administration le 11 décembre prochain, au cours de laquelle il sera procédé également à l'ouverture du capital social du club de Ligue 1 algérienne de football. Cette décision a été prise par le Conseil d'administration du CRB au cours de sa réunion tenue lundi soir, indique un communiqué du club publié sur son site officiel. Et en raison de la «conjoncture actuelle» que traverse le «Chabab», les membres du Conseil d'administration ont décidé aussi d'installer une nouvelle équipe dirigeante avec comme coordinateur, Karim Chettouf, informe-t-on de même source. Le CRB, battu vendredi passé par l'USM Bel-Abbès (1-0), a concédé pour l'occasion sa deuxième défaite de rang à domicile et la troisième en autant de matchs, provoquant l'ire des supporters qui ont réclamé à la fin de la partie face à l'USMBA le départ des dirigeants. Cette nouvelle contre-performance a précipité également le départ de l'entraîneur Alain Michel qui a succédé il y a quelques semaines à Fouad Bouali. Le technicien français n'a pas trop «chômé», puisqu'il a rejoint lundi le club voisin du NA Hussein-Dey. Les Rouge et Blanc, qui ont terminé troisièmes ex aequo avec la JS Kabylie, le championnat de l'exercice dernier, occupent la peu reluisante 12e place au classement avec 7 points, devançant d'une seule unité le premier reléguable, le MO Béjaïa, qui dispose néanmoins d'un match en retard.

Equipe nationale

## Wilmots refuse les Verts, Raouraoua dans l'embaras

■ La sélection algérienne de football, sans entraîneur depuis le 10 octobre dernier après le départ du Serbe Milovan Rajevac, reste toujours sans maître à bord après le refus, lundi, du Belge Marc Wilmots de venir, à 19 jours du match crucial en déplacement face au Nigeria le 12 novembre, dans le cadre de la 2e journée (Gr. B) des qualifications du Mondial 2018. Annoncé en grande pompe comme candidat en puissance à la succession de Rajevac, le technicien belge, révélé chez les «Diables rouges» de Belgique, a fini par décliner l'offre du président de la Fédération algérienne de football (FAF) Mohamed Raouraoua. Les deux hommes qui se sont rencontrés la semaine

dernière à Bruxelles n'ont pas trouvé un accord sur le plan financier.

Le président de la FAF avait déclaré au lendemain du départ de Rajevac qu'il n'était pas prêt à «casser sa tirelire» pour le futur coach des Verts, appelant ceux qui réclamaient une «grosse pointure» à mettre la main à la poche pour assurer ses mensualités. Maintenant que la piste Wilmots est définitivement écartée, Mohamed Raouraoua devra se tourner vers d'autres solutions de rechange, au moment où le technicien français Roland Courbis est évoqué avec insistance pour prendre les rênes de l'équipe nationale. D'autres noms circulent dans les rouages des Verts à l'image de l'ancien coach

Coupe de la Confédération/Finale MOB-TPM  
Le Zambien Ulimwengu quitte les «Corbeaux»

■ L'international zambien du TP Mazembe, Thomas Ulimwengu, a décidé de quitter les «Corbeaux» après cinq saisons passées au club, a indiqué l'équipe congolaise de première division à quelques jours de la finale aller de la Coupe de Confédération de football contre le MO Béjaïa. Le numéro 28 du TP Mazembe figure en bonne place sur les tablettes de plusieurs clubs d'Europe, précise le site officiel du TPM. Recruté à 18 ans dans son académie AFC de Stockholm, en Suède, Thomas Ulimwengu n'aura cessé de progresser, passant du rang de «souvent remplaçant» sous Lamine Ndiaye à celui de «souvent titulaire» avec Patrice Carteron. Et Hubert Velud, l'actuel coach, en a fait un élément majeur de son dispositif dans les matchs à l'extérieur surtout. L'entraîneur Velud a regretté le fait d'être privé d'un attaquant très percutant. «Thomas s'est toujours bien comporté, le joueur comme l'homme. Il est normal qu'il soit sollicité et je lui souhaite beaucoup de réussite dans la suite de sa carrière», a-t-il dit. Avant de quitter Lubumbashi, Ulimwengu a tenu à adresser un message au club et à son entourage : «En cinq ans, Mazembe m'a permis de grandir sans cesse sur le plan footballistique et humain. Je tiens à remercier tous ceux qui m'ont soutenu et permis de remporter des trophées, avec en tête le président Katumbi (...) Je suis convaincu que le TPM gagnera cette Coupe de la CAF. Un grand merci à tous !

NA Hussein-Dey  
Alain Michel  
nouvel entraîneur

■ Le technicien français Alain Michel est devenu le nouvel entraîneur du NA Hussein-Dey en remplacement de Youcef Bouzidi, limogé, a-t-on appris auprès de la direction du club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football. La nomination de Alain Michel intervient deux jours après le limogeage de Bouzidi à l'issue de la défaite concédée en déplacement face au MC Oran (1-0) dans le cadre de la 8e journée du championnat, un revers qui fait scotcher les «Sang et Or» à la 6e place avec 11 points. De son côté, Alain Michel qui dirigeait jusque-là la barre technique du CR Belouizdad, a connu le même sort que Bouzidi, suite à la surprenante défaite essuyée par le Chabab à la maison face à l'USM Bel-Abbès (1-0), la deuxième de rang concédée au stade du 20-août 1955 après celle face au CS Constantine (2-1) la semaine dernière. Arrivé en 2008 en Algérie pour entraîner le MC Alger, Alain Michel (68 ans) a dirigé depuis plusieurs formations au pays à l'image de la JS Saoura, la JSM Béjaïa et le CR Belouizdad. Le Nasria, finaliste malheureux de la précédente édition de la Coupe d'Algérie face au MCA (1-0), représentera l'Algérie à la nouvelle formule de la Coupe arabe des clubs, dont la phase finale se tiendra en Egypte du 21 juillet au 5 août 2017.

du Burkina Faso, le Belge Paul Put ou encore le Français Paul Le Guen.

Désormais sous pression et en manque de temps, le patron de l'instance fédérale doit engager rapidement un nouveau sélectionneur à l'approche du rendez-vous d'ores et déjà décisif face au Nigeria. Le faux-pas concédé le 9 octobre dernier au stade de Blida face au Cameroun (1-1) a mis la sélection nationale dans de sales draps avant le déplacement truffé d'embûches à Uyo. En attendant l'arrivée d'un nouveau coach, le duo intérimaire Yazid Mansouri-Nabil Neghiz continue de convoquer les joueurs en vue du prochain stage des Verts dont le début est prévu le 7 novembre.

## A l'approche de son procès Le Maroc tente d'isoler le détenu politique sahraoui Naâma Asfari

Le Maroc tente d'isoler le militant sahraoui des droits de l'homme, Naâma Asfari, condamné par un tribunal militaire marocain, à l'approche de son procès, a estimé la section française de l'ACAT dans une lettre au ministre français des Affaires étrangères, Jean-Marc Ayrault.

"Cela fait des années que Claude Mangin, ressortissante française, se rend au Maroc plusieurs fois par an pour visiter son mari emprisonné depuis 2010. C'est la première fois qu'elle est ainsi refoulée. Elle rejoint la longue liste des militants, avocats, personnalités politiques et journalistes renvoyés par le Maroc en raison de leur intérêt pour la question sahraouie", a rappelé l'ACAT-France relevant que les autorités marocaines "tentent ainsi d'isoler Naâma Asfari et de le réduire au silence à l'approche de la réouverture de son procès".

"En avril 2016, c'est l'avocate française de Naâma Asfari qui avait été expulsée avec plusieurs de ses confrères", a ajouté ACAT-France. Dans cette lettre, dont l'APS a reçu une copie, l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture a exprimé sa "consternation", demandant au MAE français d'intervenir pour "la levée de l'interdiction d'entrée sur le territoire pour des raisons humanitaires en accord avec le droit des prisonniers aux visites familiales garanti par l'Ensemble de règles minima pour le traitement des détenus".

Vendredi dernier, l'ACAT a estimé que l'illégalité marocaine de l'occupation du Sahara occidental est la "question sensible" au Maroc, soulignant que ce pays "empêche toute discussion" sur le sujet.

"L'illégalité de l'occupation marocaine du Sahara occidental est la question sensible au Maroc. Le Royaume chérifien s'emploie depuis des années à empêcher toute discussion sur le sujet à coups d'arrestations, tortures, condamnations, diffamation et expulsion d'observateurs étrangers", a affirmé Hélène Legeay, responsable Maghreb et Moyen-Orient à l'ACAT, en réaction de l'expulsion du Maroc, jeudi dernier, de la militante française des droits de l'homme, Claude Mangin, épouse du militant sahraoui Naâma Asfari, détenu politique depuis 2010 au Maroc et "condamné à l'issue d'un procès inéquitable et victime de torture". Claude Mangin qui s'était déplacé mercredi au Maroc pour rendre visite à son mari, a été refoulée jeudi hors du territoire marocain, après avoir passé 24 heures à l'aéroport de Casablanca.

Le communiqué de l'ACAT rappelle que le ministre marocain de la Communication avait interdit la diffusion du quotidien français *Libération* lors de la parution d'un article sur Claude Mangin et Naâma Asfari, le 30 août dernier. Les autorités marocaines ne sont pas à leur première expulsion des personnes acquises à la cause sahraouie. En avril dernier, huit juristes internationaux ont été arrêtés puis expulsés du Maroc au motif de "menaces graves et imminentes à la sûreté du Maroc".

La dernière expulsion concerne une journaliste du *Monde* qui réalisait un reportage sur la ville sahraouie Dakhla sous occupation marocaine.

R. N.



## Pour immigration clandestine Six Algériens arrêtés à Lisbonne



Par Rachid Chihab

Tous les moyens sont bons pour rejoindre le Vieux continent. Après les faux visas, les harraga par embarcations de fortune, les candidats algériens à l'immigration tentent une autre astuce pour mettre les pieds en Europe. En effet, si l'on croit des sources médiatiques, six ressortissants algériens ont été interceptés, samedi, à l'aéroport de Lisbonne pour tentative d'immigration clandestine.

Les six suspects ont essayé d'ouvrir l'une des portes d'urgence de l'avion au

moment où l'appareil s'apprêtait à décoller à destination d'Alger en provenance de Casablanca, après avoir effectué une escale à Lisbonne, rapporte la même source. Une fois alertées, les autorités portugaises ont interpellé les mis en cause à bord de l'avion. Le vol dont le départ était prévu à 15h30 a été suspendu et tous les passagers ont été évacués. L'avion a décollé finalement vers 19h00, précise la même source.

L'aéroport de Lisbonne est devenu le point de passage privilégié des migrants algériens. En août dernier, quatre

Algériens, interpellés le 30 juillet sur une piste de l'aéroport de Lisbonne, ont été condamnés par la justice portugaise à quatre ans de prison avec sursis pour «atteinte à la sécurité des transports aériens». Les quatre hommes avaient expliqué devant le tribunal qu'ils avaient l'intention de rejoindre l'Europe clandestinement, en s'échappant de l'aéroport de la capitale portugaise lorsque leur vol en provenance d'Alger faisait escale avant de rejoindre le Cap-Vert. Ils avaient emprunté une porte de service et s'étaient retrouvés sur une des pistes de l'aéroport avant d'être arrêtés par la police.

En septembre dernier, un ressortissant algérien a réussi à sortir clandestinement de l'aéroport de Lisbonne, échappant au contrôle de la police.

Généralement, les candidats à l'immigration demandent des visas pour des pays d'Amérique latine, puis ils réservent des billets d'avion avec escale dans une capitale européenne. Une fois dans l'aéroport d'escale, les faux touristes s'échappent de l'aéroport ou se font passer pour des ratés de l'avion pour tenter de trouver une issue pour s'enfuir.

R. C.

## Inaugurée à New York Exposition dédiée à l'éradication de l'habitat précaire à Alger

Le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, et le représentant de l'Algérie auprès de l'ONU, M. Sabri Boukadoum, ont inauguré, lundi soir à New York, une exposition dédiée à l'éradication de l'habitat précaire à Alger.

L'exposition, intitulée «Alger, première capitale africaine sans bidonvilles» a été organisée au sein des Nations unies, à la veille de la tenue d'une rencontre de haut de niveau de l'ONU sur l'avenir des villes.

M. Zoukh se trouve actuellement à New York, accompagné d'une délégation composée de cadres de la wilaya, pour présenter aux Nations unies l'expérience de l'Algérie en matière de résorption des bidonvilles menée en exécution du programme de la

République, M. Abdelaziz Bouteflika, visant l'éradication totale de l'habitat précaire en Algérie. A travers son programme d'éradication totale des bidonvilles, qui constitue une avancée historique dans la réalisation des objectifs de développement durable à l'horizon 2030, Alger aura ainsi réussi son pari en la matière en précédant de 15 ans l'atteinte des objectifs tracés par les Nations unies dans ce domaine.

Mardi, le wali d'Alger participera à l'ONU à un événement de haut niveau sur «Le nouvel agenda urbain et l'avenir des villes». M. Zoukh animera à cette occasion une conférence sur les actions menées par la wilaya d'Alger pour l'éradication des bidonvilles.

H. N.

## ACTU...

Accidents de la route

### 43 morts en une semaine

Quarante-trois personnes ont été tuées et 1 011 autres blessées dans 968 accidents de la route survenus à travers le territoire national durant la période allant du 16 au 22 octobre, a indiqué hier un communiqué de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Saïda où six personnes sont décédées et cinq autres ont été blessées suite à neuf accidents de la route.

Par ailleurs, les agents de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 1 365 interventions, pour l'extinction de 1 029 incendies urbains, industriel et incendies divers.

R. N.

## Décès de l'ancien ministre Mohamed Nadir Hamimid

L'ancien ministre de l'Habitat, Mohamed Nadir Hamimid, est décédé hier à l'âge de 71 ans, a-t-on appris auprès de ses proches.

Né à Bordj Ghedir (Bordj Bou Arréridj), Nadir Hamimid, licencié en droit, a occupé plusieurs fonctions de responsabilité au sein de l'administration. Il a occupé les postes de directeur de l'administration générale de la réglementation et de l'administration locale dans la wilaya de Guelma et de secrétaire général de la wilaya de Tamanrasset et de Blida.

Le défunt a été wali de Tissemsilt, de Mostaganem, de Tizi Ouzou et de Constantine et ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, d'avril 2004 à juin 2008 ainsi que député. L'enterrement a eu lieu hier au cimetière de Sidi Fredj à Alger.

R. N.

## Partenariat national Mobilis & Stream System

Mobilis, l'opérateur national et Bomare Company, représentant de la marque STREAM SYSTEM fabricant électronique Algérien, ont signé aujourd'hui le 25 octobre 2016 à Alger, une convention pour la commercialisation des produits STREAM SYSTEM.

En effet, ce partenariat s'inscrit dans le cadre de la poursuite de l'orientation stratégique de Mobilis, qui ambitionne de permettre à grand nombre de ses clients de bénéficier du meilleur de l'Internet mobile (3G++ et 4G).

Avec ce nouveau partenariat, Mobilis confirme sa volonté à continuer à œuvrer pour la démocratisation de l'utilisation de l'Internet mobile pour toutes les couches de la société, tout en s'engageant à encourager la production nationale, pour une consommation 100% Bladi.

Mobilis, saisit cette opportunité pour confirmer son engagement à promouvoir le partenariat national et les produits locaux en s'associant avec des entreprises leaders dans leurs domaines, en adéquation avec la stratégie du gouvernement qui œuvre à encourager le produit algérien dans tous les domaines.

Communiqué